

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1<sup>er</sup> Octobre 1899, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1<sup>er</sup> Octobre 1899. Includes sub-tables for ABONNEMENTS ET ANNONCES and ADMINISTRATION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 7400 exemplaires

— Lundi 28 MAI 1900 —

La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique: Estudiantina. Répétition à 8 heures et demie au local.
Sociétés de chant: Chœur mixte de l'Eglise nationale. Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de gymnastique: Hommes. Exercice, à 8 1/2 h.
Réunions diverses: I. O. G. T. Assemblée au Juventuti (Collège 9) à 8 1/2 heures du soir.

— MARDI 29 MAI 1900 —

- Sociétés de musique: Philharmonique italienne. Répétition, à 8 1/2 h.
Sociétés de chant: Orphéon. Répétition, à 8 h. du soir.
Sociétés de gymnastique: Ancienne Section. Exercices, à 9 h.
Réunions diverses: I. O. G. T. Dienstag 8 1/2 Uhr.

LE DRAME DU MÆLAR

On écrit de Stockholm, 20 mai, à la Gazette de Lousanne:

Le beau lac Mælar qui s'écoule dans l'archipel de la Baltique en passant à travers Stockholm, vient d'être le théâtre d'un drame sanglant, dont l'histoire des annales judiciaires n'offre guère d'exemple et qui a jeté une véritable consternation dans tout le pays.

Mercredi dernier à onze heures du soir (c'est la saison des nuits claires dans le Nord), le bateau à vapeur le Köping rencontrait en plein lac le Prince Charles qui fait le trajet entre la ville d'Arboga et Stockholm. L'aspect de ce dernier navire montrait à l'évidence qu'il s'y passait quelque chose d'insolite. Il ne marchait pas, aucun timonier n'était visible à la roue et le banc de quart aussi bien que le pont paraissaient déserts.

ce qui se passait à bord et où était le capitaine, virent apparaître sur le pont un individu armé d'un revolver qui répondit: « Tout va bien, c'est moi qui suis le capitaine, éloignez-vous, ou je tire. » L'exécution suivit de près la menace et les gens de l'embarcation essayèrent un coup de feu qui n'atteignit personne. Peu après, ils virent un petit bateau à rames monté par l'individu qui venait de tirer, quitter le Prince Charles et se hâter pour atteindre la rive où il ne tarda pas à disparaître parmi les arbres.

L'élégant steamer paraissait avoir été le théâtre d'un horrible carnage. Partout des mares de sang, des cadavres inanimés et des blessés qui se tordaient dans d'affreuses convulsions. Une femme, la restauratrice, se tenait cramponnée au bastingage agitant un mouchoir et appelant au secours.

Le meurtrier, un homme de vingt-cinq ans, du nom de Nordlund, qui a du reste déjà subi plusieurs condamnations pour vol, fut arrêté le jour suivant dans une petite station de chemin de fer. C'est, paraît-il, un malfaiteur qui, en fait de férocité, laisse bien loin derrière lui les Troppman et les Ravachol de sinistre mémoire. Il n'a fait aucune difficulté pour avouer qu'il était bien l'auteur de l'œuvre de sang perpétrée sur le Prince Charles, exprimant cyniquement ses regrets de n'avoir pu l'achever comme il l'aurait voulu. Il donna, avec le plus grand calme, tous les détails qu'on lui demandait, insistant sur le fait qu'il jouissait de toutes ses facultés mentales et qu'il n'avait eu d'autre mobile pour son crime que sa haine des hommes et le désir de se procurer de l'argent. Il ajouta que son intention était, après avoir tué tout le monde à bord et s'être emparé de l'argent qui pouvait s'y trouver, de mettre le feu au navire, afin de détruire toutes les traces de son crime. Voici le résumé de son récit que corroborent de tous points ceux des témoins du drame:

Nordlund préparait depuis plusieurs jours les détails de l'affreux crime qu'il méditait. Il s'était soigneusement exercé au maniement des deux revolvers qu'il avait achetés et se rendait fréquemment à bord des navires dans le port d'Arboga, pour se familiariser avec l'état des lieux. Il se décida enfin pour le Prince Charles sur lequel il croyait trouver le plus de butin en argent. Ce n'est toutefois que lorsque le bateau fut bien au large et que la plupart des passagers furent endormis qu'il commença à mettre son plan à exécution.

La première victime, le capitaine Röngrén, l'unique soutien d'une famille de six enfants en bas âge, qui s'était entretenu amicalement dans la soirée avec Nordlund, fut frappé de deux coups de poignard dans le dos au moment où, descendant du banc de quart, il entra dans sa cabine. Il tomba raide mort et son meurtrier l'ayant dépouillé d'un portefeuille contenant environ 600 couronnes, se dirigea vers le fumoir où se trouvaient quatre passagers qui jouaient aux cartes, en ferma la porte à clef, mit celle-ci dans sa poche et se rendit ensuite au salon d'arrière qu'il ferma également du dehors. Continuant sa marche sous le pont, il rencontra d'abord un homme qu'il tua net, d'un coup de son poignard en pleine poitrine, après quoi, il paraît s'être abandonné à sa rage de destruction en véritable bête féroce à face humaine, frappant à tort et à travers tous ceux qu'il rencontrait. Au bout de quelques minutes il avait fait douze victimes. Une des femmes qu'il avait frappées ayant fait mine de se relever, il lui plongea encore une fois son poignard dans le dos et c'est alors que, l'arme s'étant brisée dans la blessure et l'assassin ayant dû continuer le carnage à coups de revolver, l'alarme fut donnée.

Au moment où le second et un passager, un boucher, qui se trouvaient au buffet avec la restauratrice et son aide, se levaient pour aller voir ce qui se passait, Nordlund fit son apparition par la porte de la cuisine. Les deux hommes voulurent se jeter sur lui, ils n'en eurent pas le temps, le boucher atteint d'une balle en plein front roula sur le plancher et son compagnon n'eut que le temps de s'enfuir ainsi que les deux femmes; l'assassin se mit à la poursuite du second jusqu'à ce que, atteint de deux balles, celui-ci réussit à s'enfermer

dans une des cabines. L'assassin s'en prit alors au timonnier qui n'échappa à la mort qu'en abandonnant son poste pour gagner, poursuivi par les balles, sa cabine où il s'enferma à double tour.

Cependant le mécanicien ne comprenant rien à ce qui se passait, s'apercevant que le bâtiment ne gouvernait plus, et épouvanté d'ailleurs par les cris et les coups de feu, avait arrêté la machine et s'était enfermé à son tour, en dépit de l'ordre de Nordlund qui, son revolver à la main, lui commandait de marcher à toute vapeur.

C'est à ce moment-là que le Köping parut à l'avant et que le meurtrier jugea prudent de quitter le Prince Charles dans l'un des bateaux de sauvetage qu'il réussit, chose presque inexplicable, à mettre tout seul à l'eau, n'effectuant toutefois son départ qu'après avoir déchargé encore de nombreux coups sur la restauratrice, laquelle plus morte que vive, se tenait cramponnée à la liste du bastingage en appelant au secours.

Le chiffre des victimes se monte à douze: quatre morts, trois hommes et une femme, et huit blessés, tous plus ou moins grièvement, dont trois femmes et deux enfants. Le second n'a été blessé que très légèrement de deux balles qui ont éraillé la peau. Il a été en état de ramener son navire à Stockholm avec deux hommes du Köping qui remplaçaient deux blessés de son équipage.

Voilà les faits dans toute leur plus rigoureuse exactitude, tels qu'ils ont été établis par l'enquête et certifiés par de nombreux témoins.

L'opinion générale a d'abord été qu'on avait affaire à un fou. Il paraît qu'il n'en est rien. Nordlund a agi en pleine connaissance de ce qu'il faisait, et si ses antécédents et les témoignages de ses parents, qui s'ont d'excellentes gens, prouvent que c'était une nature profondément perverse, rien ne vient indiquer qu'on puisse invoquer en sa faveur l'aliénation mentale en quelque degré que ce soit. Ce n'était pas non plus un alcoolique.

La seconde question qui se pose est celle-ci: A-t-il agi seul ou avait-il ou non des complices? Il semblait d'abord impossible qu'il pût à lui tout seul démanteler et affaler à l'eau une embarcation suspendue à ses daviers sur le pont d'un navire. Cependant les experts consultés sont d'accord pour déclarer que si la chose est impossible pour un homme non initié à la manœuvre et de force physique médiocre, elle est tout à fait exécutable pour un homme vigoureux comme l'est Nordlund, qui d'ailleurs avait déjà navigué et avait, comme je l'ai dit plus haut, bien étudié le bâtiment sur lequel il se proposait d'exécuter son œuvre de sang.

Fait beaucoup plus suspect et qui n'est pas encore expliqué à l'heure. Quelques minutes avant le commencement de l'horrible drame, les quatre joueurs de cartes qui se trouvaient au fumoir virent la porte s'ouvrir et un individu vêtu de clair, de petite taille, et les cheveux blonds, prononça ces énigmatiques paroles d'avertissement: — Il y a mutinerie à bord, vous allez bientôt entendre les coups. — La porte se referma. L'individu mystique disparut et les joueurs, qui n'attachèrent aucune importance à ces paroles, continuèrent leur jeu.

Or c'est ce mystérieux personnage, qui n'a été observé par personne d'autre à bord, qu'on n'a pas encore pu retrouver. Les quatre joueurs sont d'accord sur le signal qu'ils en donnent et déclarent tous qu'il n'a aucune ressemblance avec Nordlund, qui est grand et fort et porte barbe et cheveux noirs.

Je rappellerai pour terminer que la peine de mort existe en Suède, et quoiqu'elle soit bien rarement appliquée, on peut être à peu près certain que l'affreux scélérat dont je viens de raconter les méfaits subira le sort qu'il a si bien mérité.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Du Temps:
Londres, 26 mai, 4 heures. — Le généralissime a offert au colonel (maintenant major-général) Baden-Powell d'aller se reposer quelque

temps en Angleterre; le défenseur de Mafeking a répondu au maréchal Roberts qu'il préférerait continuer la campagne.

Blomfontein, 25 mai. — Un commando de 2000 cavaliers se trouve à Ficksburg, et de nombreuses patrouilles boers parcourent le pays.

Les patrouilles anglaises sont accueillies dans les fermes des Orangistes « soumis » à coups de fusil.
Brabant a bombardé samedi une de ces fermes.

Le consul italien à Pretoria télégraphie que la légation italienne a été licenciée à la suite d'un différend entre son chef et le généralissime Botha.

Mafeking, 20 mai. — Les Boers se retranchent à Polfontein, à 10 milles à l'est de Mafeking.

Pretoria, 24 mai. — Tous les accusés du complot qui a eu pour résultat l'explosion de l'arsenal de Johannesburg ont été acquittés.
Le ministère public ayant demandé que ces accusés fussent arrêtés de nouveau et expulsés, sa requête a été repoussée.

Newcastle, 25 mai. — Louis Koch, magistrat de l'Etat libre, qui s'est rendu aujourd'hui, annonce que tous les Burghers des districts d'Harrismith et de Vrede sont rentrés dans leurs fermes, refusant de combattre d'avantage.

Le président Steijn serait à Vrede. Si cette nouvelle est vraie, Steijn aurait dans ce cas l'intention de marcher dans la direction du nord, puis de se diriger sur Laing's nek.

Les Transvaaliens se plaignent, dit-on, d'être trahis par les commandos orangistes. Ce reproche de trahison ils ne peuvent l'adresser au président Steijn. Il montre à la cause qu'il a choisie, une sorte de fidélité inflexible et obstinée. Le voilà retourné dans le Sud-Est de l'Orange, où il essaye de ranimer le courage des Burghers. Son activité est incessante, mais tout semble prouver que les commandos sont découragés. Depuis la dissolution effective du gouvernement central, l'esprit particulariste des Boers de l'Etat libre se manifeste d'une façon plus sensible. L'Orange étant occupé, ils se demandent sans doute pourquoi continuer la lutte. Aux environs de Wolmaronstad, le petit corps du général Duloit se disloque. Réduit maintenant à moins d'un millier d'hommes, il y a eu, en une seule nuit, 173 déserteurs. Un millier de fusils ont été rendus à Kroonstad et les remises d'armes continuent. Deux laggers, qui se trouvaient mardi à une douzaine de milles du Transvaal, n'attendent, dit-on, ainsi que quelques autres, que la marche en avant du général Rundle pour capituler. On peut donc prévoir après un engagement dans l'Orange, probablement du côté de Bethlehem, une nouvelle augmentation du nombre de Burghers qui feront leur soumission.

Les autorités portugaises laissent maintenant passer les marchandises, destinées au Transvaal, qu'elles avaient retenues jusqu'ici. Mais les Boers craignent la destruction par les Anglais du pont du chemin de fer de Komati port; ils ont envoyé pour protéger ce pont, un commando de 500 Burghers.

En Angleterre

Le monde officiel attend la fin de la guerre avant six semaines. Le gouvernement ne paraît pas disposé à faire connaître quelles conditions il prétend imposer aux Boers. L'opinion se répand de plus en plus que de nouvelles élections auraient lieu en juillet ou en octobre. Si l'alliance entre M. Chamberlain et lord Rosebery (c'est-à-dire la reconstitution du parti libéral tel qu'il était en 1885) vient à se former, la situation politique en Angleterre ne tardera pas à se transformer absolument. L'imperialisme, c'est-à-dire la politique de conquêtes coloniales et d'union plus étroite avec les colonies, deviendra plus que jamais à l'ordre du jour.

Lord Wolseley, dans une lettre au cercle des universités britanniques, vient d'annoncer son intention de se rendre en Amérique, pour restaurer l'accord chancelant de l'Angleterre avec les Etats-Unis. La lettre a été reçue avec enthousiasme.

Voir suite en 2<sup>e</sup> feuille.)

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 28 Mai 1900.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various locations including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Suisse.

Les Propriétaires de forêts

sont informés que la Loi forestière prévoit une période de clôture des forêts pour les exploitations d'une certaine importance, depuis le 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet.

Le Locle, le 26 mai 1900.

L'Inspecteur des forêts du Vmc arroudi. A. PILLICHODI.

MAGASIN

A louer pour St-Georges 1901, un magasin avec une grande chambre, corridor et cuisine, situé près de la Place Neuve.

Dans la même maison est aussi à louer pour la même époque, un beau logement de 4 pièces, corridor fermé et dépendances.

Lait à vendre

Un groupe d'agriculteurs du Valanvron près la Chaux-de-Fonds offre à vendre environ 7 à 800 litres de lait par jour, à partir du 15 octobre 1900, à un acheteur solvable.

S'adresser à M. Louis Liechti, Valanvron 23. 6325-4

Pension bourgeoise.

On demande encore deux ou trois pensionnaires solvables. — S'adresser rue Léopold-Robert 2, au 2<sup>e</sup> étage. 6266-3

F. LEUZINGER

Tissus légers pour Robes.

Tissus lavables de tous genres, riche assortiment. Grand choix de Mousselines, batistes à jours et piqués blancs. Zéphyr et Impressions, grand teint, 45 c. le mètre. Soierie pour Blouses, choix varié dans tous les genres. Jolis dessins de Foulards et Taffetas, à fr. 1.65 et 2.90. Rayon spécial d'ARTICLES NOIRS légers et à jours. Velours côtelés et Tissus spéciaux pour robes de cyclistes.

CYCLISTES! faites faire vos réparations chez Ch. Spillmann, mécanicien CASINO, Magasin Bourgeois

Plusieurs années de pratique dans les meilleurs ateliers de réparations connus. B-12

SOCIÉTÉ SUISSE DES VOYAGEURS DE COMMERCE Pétition populaire pour demander aux Autorités fédérales l'élaboration d'une Loi destinée à réprimer La Concurrence déloyale et les abus du colportage. Lists déposées dans les principaux magasins d'épicerie, tabacs et cigares, coiffeurs; Cercles et brasseries. 7055-3

Aux pierristes!

Une importante fabrique d'horlogerie de la place demande à entrer en relations avec quelques bons pierristes. Ouvrage facile et très bien payé. — S'adresser par écrit sous initiales E. P. 7046, au bureau de l'IMPARTIAL. 7046-2

MONTRES

On cherche des fabricants de montres système Roskopf, métal et acier, bon marché. Affaires régulières. — Adresser les offres avec derniers prix Case postale 3682, la Chaux-de-Fonds. 6871-4

Aide vendeuse

La maison RONCO frères cherche pour de suite comme aide vendeuse une jeune fille, libérée des écoles. On donnera la préférence à une jeune fille ayant obtenu son certificat d'études. 7008-3

Alliance Evangelique

A l'occasion de la XXIII<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de la Branche suisse, Réunion publique lundi 28 mai, à 8 h. du soir, au Temple indépendant. Plusieurs délégués y prendront la parole. H-1735-c 7045-1

On demande un bon planteur d'échappement cylindrique capable de diriger un atelier. Inutile de se présenter sans excellentes références, de conduite et de capacité. — S'adresser sous H. 2025 F. à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Fribourg. 7006-1

Démontages et remontages

Maison de la place offre démontages et remontages grandes pièces cylindre et ancre à ateliers organisés pour la série. — Déposer adresses et prix sous chiffres R. A. N. 7057 au bureau de l'IMPARTIAL. 7057-2

Mouvements

A vendre faute d'emploi des mouvements 11 1/2 lignes, remontoirs, lépins vue cylindre, échappements faits. — Adresser les offres sous chiffres A. B. C. 6977 au bureau de l'IMPARTIAL. 6977-2

Emailleur sur fonds

On demande un bon ouvrier émailleur bien rétribué. — S'adresser par écrit sous chiffres T. 1811 T. à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds. H 1811 c 7106-1

On demande Un Sortisseur

sur sertissages fixes et chatons S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7015-1

Articles d'été Chapeaux pour dames Chapeaux pour enfants Chapeaux pour messieurs Tailles-blouses, Jupons Cache-corsets, Gants Nouveautés en Capotes et Chapeaux n° bébés Robes et Tabliers d'enfants Cravates, Ombrelles AU BAZAR NEUCHÂTELLOIS MODES - CORSETS Escompte 3 % 2128-232

ST-AUBIN

A louer de suite ou époque à convenir, dans une maison seule bien située, de construction récente, vue sur le lac et les Alpes, un logement de 3 grandes chambres, chambre haute, eau sur l'évier, lessiverie, bûcher, cave et jardin, et si on le désire atelier avec 2 chambres à coucher. — S'adresser à M. C. Thiebaud, Saint-Aubin. 7005-2

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LA

Dot réglementaire

PAR M<sup>me</sup> CLAIRE DE CHANDENEUX

Honorant en mademoiselle Laroche une protection maternelle plus touchante que prévoyante, l'officier s'adressait au mentor de l'orpheline pour lui demander la main de cette dernière. Il la demandait en termes si pressants et si simples, avec une délicatesse si émue et un désir si pénétrant, que toute femme eût été fière d'inspirer un tel vœu.

— Le brave jeune homme! s'écria-t-elle; voilà ce qui s'appelle avoir du cœur, le montrer, et n'être pas dépourvu d'esprit: tout le monde ne sait pas voir une Antoinette sur son chemin. — Oh! oui... oui, le brave cœur! se répétait délicieusement la jeune fille. — Et net, et franc, allant au but avec une ardeur militaire mitigée par une anxiété d'amoureux! reprenait l'inflammable Septimanie. Antoinette dit encore doucement: — Quand il me sait dénuée, il parle: la pauvreté ne l'effraye pas; l'abandon l'attire. Est-il de son siècle? Elle inclina la tête, et, bien bas, bien bas, une parole étouffée palpita sur ses lèvres subitement pâlies: — Comme je l'aimerais! Mademoiselle Septimanie relisait la lettre pour la cinquième fois, lui découvrant toujours une qualité nouvelle. — C'est qu'il est pressé!... et il a, ma foi, raison! Je me repentirai toujours, moi, d'avoir laissé fuir ma jeunesse, reprit-elle avec une conviction comique. Antoinette n'écouait plus. — J'en suis fâchée pour votre modestie, que je connais à fond, ma petite, et qui va jeter des cris de paon, mais je trouve ce garçon-là de trop bonne compagnie pour lui marchander longtemps une réponse. D'abord, je prends toute la direction de la chose, si délicate qu'elle soit. Je n'ai pas pu me marier moi-même, c'est vrai, mais j'ai fort bien marié deux sous-maîtresses. Ici, petit tapage amical des doigts diaphanes de la vieille fille sur la missive de l'officier. — Oui, cher monsieur; je vais vous écrire aussi, dare dare, ce qui ne sera pas un empressément ridicule, mais une politesse attendrie... car je suis attendrie véritablement. Je lui dirai de me venir voir, n'est-ce pas, ma petite?... et j'imagine que nous allons nous entendre à merveille. Antoinette releva le front, montrant des yeux interrogateurs qui semblaient s'éveiller d'un songe. — Vous venir voir?... balbutia-t-elle; vous dites... vous venir voir? — Sans doute, pour causer... pour s'entendre. — S'entendre? Mon Dieu!... que voulez-vous donc lui dire, chère bonne amie? — Belle question! — Je vous en prie, écoutez-moi...

— Je veux lui dire... Eh! je veux lui dire que je vous aime trop, ma petite, pour ne pas me réjouir de sa proposition; que la façon dont il vient de se conduire envers son parrain peut lui servir de références; qu'il est, d'ailleurs, votre compatriote, et estimé dans votre pays comme dans son régiment, et enfin qu'il s'honore par le choix qu'il fait de votre personne. — Le cœur généreux!... — Ce choix... je le ratifie, je le bénis; que voulez-vous de plus? Allez, allez, ma fille; avec un mari de cette franchise, de ce désintéressement, vous ne pouvez manquer d'être heureuse. Antoinette écoutait cette fois, palpitante, les larmes tarries dans les yeux bien ouverts. Si la joie brillait dans ses limpides prunelles, c'était une joie singulière, fébrile, presque inquiétante pour le regard quasi maternel qui l'interrogeait. — Vous ne répondez pas, petite enfant gâtée, reprit la bonne demoiselle que le bonheur rendait loquace, que faut-il pour délier votre langue?... N'est-ce pas assez de la perspective de devenir la femme honorée d'un officier de cavalerie... la femme aimée de ce brave et charmant Philippe Brémieux? — Taisez-vous, amie, supplia la jeune fille. — Me taire?... je suis bien trop ravie!... Voyez-vous la jolie famille que nous ferons, ma chère?... car j'imagine bien que votre mari me traitera en « mère grand ». Antoinette, désespérant d'arrêter cette exubérance d'affectueuses paroles, vint s'asseoir sur un tabouret aux pieds de sa vieille amie, et lui serrant les mains avec effusion. — Que vous êtes bonne! lui dit-elle; vous prenez un bonheur de mère véritable à cette douce illusion. — A cette douce illusion! se récria mademoiselle Laroche scandalisée; une illusion, cette belle et bonne demande en mariage? Une illusion, ce langage très net et très touchant?... Jamais, en toute ma vie, je n'ai rien reçu de semblable, et j'apprécie singulièrement ce que vous appelez une illusion! — La demande est réelle... elle me remplit de gratitude. C'est la suite à y donner que je qualifie... — Pourquoi?... Quelle lubie prodigieuse?... — Je n'ai pas de dot. — Ah! voilà le grand mot. Pas de dot!... Et ma maison?... Et la vente de ma clientèle scolaire?... Antoinette tenta de parler. — Non, non, je n'entendrai rien. Croyez-vous que je veuille garder ce fardeau, vous partie? D'ailleurs,

je ne le pourrais pas plus que je ne le veux. Vous êtes l'âme de la maison. Avec vous, elle sortira de mes mains. Nous en tirerons bien quelques billets de mille francs. Et nous dirons à M. Brémieux: « Voilà ce qu'on pu réunir deux honnêtes filles, pas bien riches; prenez-le, rendez bien heureuse la plus jeune, et gardez aussi un peu d'affection pour la plus vieille... qui ne vous gênera pas beaucoup en un coin de votre logis, pourvu qu'elle voie le bonheur de sa petite Antoinette! » L'orpheline sentit les larmes l'envahir encore une fois. Tant de bonté de cœur, jointe à tant d'ignorance de la situation, torturait son sens droit. Elle essaya d'expliquer à la bonne demoiselle que l'institution Laroche n'était plus qu'un souvenir, dont les bâtiments même demeuraient sans valeur. — On ne la laissera point achever. Explications et déceptions glissaient sur l'optimisme chronique de cette superficielle nature qui s'entêtait à croire, lorsque tout allait si mal autour d'elle, que tout pouvait reprendre son ancienne splendeur. Faire entendre ces vérités douloureuses constituait en tout temps une tâche difficile, impossible ce jour-là, envers l'excellente créature dont les yeux affaiblis voyaient rose. La seule concession qu'Antoinette put obtenir de cette exaltation joyeuse, fut qu'avant tout pour parler, la situation serait exposée dans son réalisme au lieutenant Brémieux. La jeune fille ne se dissimulait pas que sa propre loyauté aurait mille peines à triompher du parti pris naïvement satisfait de son associée. Mieux valait compter sur la connaissance parfaite où devait être le jeune officier des rigueurs militaires en matière de dot, pour établir la chère espérance sur des bases moins problématiques. Ce qu'elle souffrait de cette alternative, la pauvre Antoinette, brutalement rejetée d'une joie profonde à un cruel renoncement!... mais la reconnaissance restait debout. Fille de militaire, elle considérait comme la plus honorable, la plus enviable des carrières, celle où son père était mort vaillant, après avoir vécu de privations et de dignité. Toute jeune, si son cœur se serrait aux récits de batailles, il s'épanouissait quand on comptait au foyer quelques-uns de ces faits de patriotisme, de grandeur et de simplicité qui abondent dans les annales régimentaires.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

# L'IMPARIAL

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

### LA GUERRE AU TRANSVAAL

(Suite)

#### La délégation boer aux Etats-Unis

Le correspondant d'une agence télégraphique a interrogé plusieurs hommes d'Etat américains sur la mission boer.

MM. Depew et Hanna, sénateurs, expriment eurs sympathies pour les Boers, mais ils approuvent le gouvernement de n'avoir pas méconnu les obligations internationales.

M. Sulzer, membre du Congrès et président du comité ayant reçu les Boers à Washington, déclare que le refus d'intervention du gouvernement pour le rétablissement de la paix dans l'Afrique australe restera comme une tache noire sur l'histoire américaine. Jamais depuis que les Etats-Unis existent, l'administration ne s'est comportée si honteusement. Le peuple américain nourrit des sentiments généreux, s'inspire des idées les plus larges et considère que la paix et l'indépendance sont pour un peuple les biens les plus précieux, tandis que l'administration actuelle, animée par les motifs les plus bas, abandonne la cause des Boers, représentant la justice et l'humanité.

Livrer à la rapacité britannique ce petit peuple boer est la plus grande lâcheté du siècle. M. Sulzer ajoute qu'à son sens le gouvernement des Etats-Unis se montre aussi cruel qu'hypocrite.

### Nouvelles étrangères

**France.** — Paris, 26 mai. — La Liberté publie deux extraits des documents dont il a été question au Sénat vendredi. Ce sont des extraits de lettres échangées entre le commissaire Toms et M<sup>me</sup> Mathilde, maîtresse de l'agent P., lesquels tendraient à prouver que Toms agissait par ordre.

Paris, 27 mai. — Les journaux prévoient que la séance de la Chambre qui aura lieu lundi sera des plus agitées. M. Krantz serait décidé à intervenir dans la discussion de l'interpellation Castellane, et présenterait un ordre du jour de blâme.

Paris, 27 mai. — Charles Dupuy, ancien président du Conseil, pose sa candidature sénatoriale dans le département de la Haute-Loire. Il adresse aux électeurs une profession de foi répudiant le nationalisme et le collectivisme, et déclarant que les républicains doivent s'opposer à la reprise de l'affaire Dreyfus, qui a fait tant de mal au pays.

— A l'occasion de l'anniversaire de la semaine sanglante et de la chute de la commune, divers groupes socialistes, avec leurs principaux chefs en tête, et ayant le drapeau rouge roulé autour de la hampe, sont allés déposer des couronnes sur les tombes des fédérés. D'importantes mesures d'ordre avaient été prises. Quelques groupes ont voulu déployer leur drapeau; mais la police les en a empêchés. Les manifestants ont obtenu sans incident sérieux aux ordres de la police, et ont défilé dans le plus grand calme devant les tombes.

Vertus, 27 mai. — M. Léon Bourgeois, parlant dans un banquet, a déclaré qu'il n'y a pas besoin, pour être patriote, de parler de la patrie sur les places publiques. Au nationalisme, a-t-il dit, il faut opposer le parti national, qui a reconstitué la défense nationale et étendu les frontières de la République. Les nationalistes, en provoquant continuellement les étrangers, affaiblissent la patrie.

M. Mougeot, qui assistait également à la réunion, a déclaré que M. Waldeck-Rousseau ne variera pas, et qu'il défendra la République jusqu'au bout.

**Italie.** — Modène, 27 mai. — La fabrique de poudre de Spilamberto, près de Modène, a sauté. Trois personnes ont été tuées et deux grièvement blessées.

**Belgique.** — Bruxelles, 27 mai. — Les élections législatives ont eu lieu dimanche dans toute la Belgique. Tout est absolument calme.

**Espagne.** — Vienne, 26 mai. — D'après la Correspondance politique, l'évêque Morgadès, de Barcelone, a été, sur la plainte formelle du gouvernement espagnol, appelé à Rome par le pape pour être sévèrement blâmé à cause de l'aide qu'il a donnée au mouvement séparatiste.

Madrid, 27 mai. — Les commerçants et les industriels ont demandé une audience à la régente pour lui exposer leurs griefs.

Santa Pola, 27 mai. — L'incident qui s'est produit récemment entre l'astronome anglais Lockyer et les astronomes français et espagnols est définitivement arrangé. M. Lockyer

a invité de nouveau les astronomes français et espagnols à venir le visiter à Santa Pola. Ceux-ci ont accepté l'invitation. Des paroles cordiales ont été échangées.

**Angleterre.** — Londres, 27 mai. — Des expériences de tir ont eu lieu samedi à Portsmouth en présence du premier lord de l'Amirauté. Ces expériences ont été faites par le vaisseau cuirassé *Majestic* contre l'ancien garde-côte cuirassé *Belle-Isle*. Ce dernier navire avait été spécialement pourvu d'une épaisse cuirasse. En moins de dix minutes, *Belle-Isle* était fracassé et près de sombrer. Toutes les parties en bois étaient incendiées; l'ancienne cuirasse et les parties non protégées étaient transpercées; seule l'armure spéciale avait résisté.

**Etats-Unis.** — New-York, 26 mai. — Une dépêche de Saint-Louis annonce qu'une centaine de coups de feu ont été échangés entre les émeutiers et la police. Un agent et un gréviste ont été blessés.

**Chine.** — Pékin, 26 mai. — La nomination de Li-Hung-Chang comme vice-roi de Canton a été ratifiée.

**Japon.** — New-York, 26 mai. — On assure que des torpilles ont été placées dans tous les ports japonais. Le Japon s'attendrait à un conflit imminent.

### Chronique suisse

**Les médecins suisses au Transvaal.** — Le *Bund* publie un article de M. Murset, médecin en chef de l'armée, engageant le public à continuer ses sympathies à l'œuvre de la Croix-Rouge au sud de l'Afrique et à ne pas prendre au sérieux les lettres que publie du Transvaal M. le Dr Degen. Ce médecin, qui s'est rendu sur le théâtre de la guerre de son propre mouvement, écrit que les efforts de la Croix-Rouge suisse sont vains, attendu qu'elle manquerait de moyens de transport. Cette assertion est inexacte, dit M. Murset. Jusqu'ici, il est vrai, les médecins suisses envoyés au Transvaal par la Croix-Rouge ont eu à traiter des malades plutôt que des blessés, mais leur mission n'en a pas moins été déjà fort utile.

M. le Dr Degen, ajoute M. Murset, souffre d'une maladie de nerfs assez grave et est actuellement, à l'hôpital de Johannesburg, l'objet des soins de ses confrères suisses de la Croix-Rouge.

**Les cheminaux.** — Dimanche a eu lieu à Bâle l'assemblée des délégués de l'association des employés des entreprises de transport; 60 sections représentées par 94 délégués y ont pris part.

M. Wuthrich, de Saint-Gall, occupait la présidence.

Le rapport de gestion et les comptes ont été approuvés. Bâle a été choisi comme Vorort. Le projet de cours d'instruction a échoué devant l'assemblée par suite de l'indifférence des administrations. Pour cette création on s'appuyait sur l'article 44 de la loi relative au rachat des chemins de fer et sur la demande adressée à la Confédération pour qu'elle exprime son avis à ce sujet. Il n'a pas été décidé de renoncer à soumettre à la censure l'organe de l'association mais un comité de rédaction a été nommé pour certains cas spéciaux. Le projet d'organisation du V. P. S. T. a été approuvé et transmis au Comité central pour être examiné. La fondation d'une caisse de prêt a été approuvée en principe et la question a été confiée à une commission de 5 membres. Les employés des chemins de fer secondaires reçoivent un subside du 50% (au minimum 1000 fr.) des frais que nécessitera l'étude et l'élaboration de statuts pour une caisse de pensions et de secours.

### Nouvelles des Cantons

**BERNE.** — Mauvaise plaisanterie. — L'originalité est une belle chose, mais il ne faudrait cependant pas la manifester aux dépens de son prochain. Samedi, à Matten, beau village près d'Interlaken, un cirque était installé qui, à grands renforts de grosse caisse et de réclame, avait annoncé au public le don d'une prime de 10 francs à « l'amateur » qui ferait trois fois le tour du manège, monté sur un cheval désigné. Un brave homme se présenta, enfourcha le bidet, et hop! hop! en avant! Le premier tour, tout alla bien, le second idem, mais au troisième notre cavalier fut tout à coup saisi par une corde qui l'enleva en l'air et le tint suspendu tandis que le cheval rentrait à l'écurie. Le malheureux, en se dé-

battant, tomba sur le sol et se cassa un pied. Avouez qu'une telle façon d'encourager les sports mérite la sollicitude de la police.

— **Drame de jalousie.** — Dimanche après midi un homme de 35 ans et une jeune fille de 22 ans, tous deux grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de l'île. L'homme avait tiré trois coups de revolver sur la jeune fille qui refusait de l'épouser. Le meurtrier s'est ensuite fait justice et sa blessure paraît mortelle. La vie de la jeune fille n'est pas en danger.

**ZURICH.** — Incendiaire. — Nous avons publié un télégramme de Zurich annonçant un incendie à Riedikon près Uster, incendie attribué à la malveillance causée par une haine entre voisins. Voici quelques détails à ce sujet. Un ouvrier de fabrique, Henri Weber, homme colérique et violent, vivait depuis longtemps déjà en mauvaise intelligence avec sa femme, celle-ci de conduite un peu légère. Weber avait même ouvert une instance en divorce. Samedi dernier, comme il rentrait à la maison, il fut assailli par sa femme, sa fille aînée âgée de 21 ans, son fils âgé de 17 ans et deux individus qui le frappèrent, lui jetèrent du poivre dans les yeux, jusqu'à ce qu'il se fût engagé par écrit à retirer sa demande en divorce. Laisse libre, Weber déposa une plainte chez le juge. La femme du plaignant, prévoyant qu'il faudrait de gré ou de force quitter la maison, résolut de se venger en l'incendiant. Elle y mit le feu pendant la nuit, après avoir mis en sûreté ses plus jeunes enfants. Aussitôt soupçonnée et arrêtée, cette délicieuse créature a été conduite, sous bonne escorte, au château d'Uster, où elle réfléchit sur les inconvénients qu'il y a à abuser du poivre et des allumettes.

— **Anes et chiens.** — Depuis des siècles, les paysans zurichois apportaient à la ville le lait et les légumes dans des petits chars trainés par de gros chiens. Grâce à l'intervention de la société protectrice des animaux, la mode vient de changer. Et, depuis aujourd'hui, ces chiens sont remplacés par des ânes hongrois, petites bêtes intelligentes et robustes dont un convoi est déjà arrivé. Encore une note pittoresque qui s'en va; ces bons chiens étaient drôles, le matin entre six et sept.

**SCHWYZ.** — Pèlerinages. — Dimanche sont arrivés à Einsiedeln 1150 pèlerins fribourgeois; d'autres convois moins importants sont aussi venus des cantons primitifs. On attend lundi environ 3000 pèlerins du Jura, de la Lorraine et de Bade.

**FRIBOURG.** — Une femme B., employée successivement dans deux grands bazars de Fribourg, a été surprise en flagrant délit de vol. Une perquisition à son domicile a amené la découverte, dans une caisse, de marchandises dérobées pour une valeur d'environ 5000 francs. Elle les dissimulait sous ses vêtements à la sortie du magasin.

— **Les grandes orgues.** — Les grandes orgues de St-Nicolas viennent d'être l'objet de réparations importantes et très heureuses qui ont duré environ deux mois. Pour célébrer cette restauration, un grand concert aura lieu mardi soir dans la cathédrale. Toutes les sociétés de chant de Fribourg et des artistes du dehors prêteront leur concours à cette solennité musicale.

— Jeudi dernier, des chevaliers d'industrie vendaient sur la place du marché de Bulle, une prétendue « poudre insecticide » à 20 et 30 centimes le paquet. Soupçonnés par un gendarme qui fit analyser le produit, ils trouverent à propos de plier bagage au premier mot de l'agent. La poudre n'était pas autre chose que du sel coloré avec un peu d'ocre. Le paquet de 30 centimes valait à peine 1 centime!

**TESSIN.** — Grand Conseil. — Le Grand Conseil a terminé l'examen de la gestion et s'est ajourné au mois de novembre. Il ne s'est occupé dans cette session, ni de la révision de la loi d'impôt, ni de la motion Garbani-Stoppa relative à la suppression du système proportionnel pour l'élection du Conseil d'Etat. En revanche il a voté la prise en considération de la motion Motta tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les assemblées de bourgeoisie des communes.

— **Socialistes italiens.** — Samedi soir à 9 h. a eu lieu la réunion des socialistes italiens à la brasserie Conti. L'auditoire comptait environ 500 personnes. M. de Felice a parlé pendant une heure; il a insisté principalement sur ce point que c'est une honte pour l'Italie que la candidature de Palizzolo, emprisonné pour l'affaire Notarbartolo, soit proposée à

Palermo et tolérée par le gouvernement. L'orateur a été vivement applaudi. L'ordre a été parfait. M. de Felice parlera dimanche soir à Bellinzone.

**VAUD.** — Mort de M. Jordan Martin. — Dimanche à 11 h, et demie du matin, est mort à l'âge de 55 ans, après une longue maladie, M. Adolphe Jordan-Martin, membre du Conseil d'Etat et Directeur des Travaux publics, député au Conseil national et ancien député aux Etats.

Le Conseil d'Etat a tenu une séance extraordinaire, cet après-midi, pour décider quelles mesures seront prises pour l'inhumation.

Les obsèques auront lieu mardi à 2 h. et demie.

Les délégués des Conseils de la Confédération et des cantons se réuniront à l'Hôtel Continental, près de la gare, puis se rendront au domicile mortuaire.

Des troupes représentant l'effectif d'un bataillon d'infanterie, seront levées pour la circonstance.

M. Jordan-Martin était né le 11 juin 1845, à Granges, près Payerne.

Il suivit les cours de sylviculture à l'Ecole Polytechnique et termina ses études à Nancy. Il fut nommé inspecteur cantonal des forêts pour l'arrondissement de Payerne en 1871, et en 1879, inspecteur général des forêts du canton de Vaud.

Il siégea au Conseil national de 1881 à 1883. En 1883, M. Jordan-Martin fut élu au Conseil d'Etat, où il siégea jusqu'à sa mort.

Elu membre du Conseil des Etats en 1888, il siégea dans cette assemblée jusqu'en 1896 et la présida en 1888-1889. En 1897, il remplaça M. Viquerat au Conseil national.

M. Jordan-Martin était colonel d'infanterie et administrateur du Jura-Simplon.

**GENÈVE.** — Au tunnel du Credo. — Le tunnel du Credo continue de donner du fil à retordre au P.-L.-M. Pendant quelques jours, le transport des marchandises a été suspendu. La Compagnie a fait procéder dernièrement à une inspection du tunnel et des travaux, inspection dont les résultats n'ont guère été favorables. On craint que les travaux de réfection ne durent encore dix-huit mois et on n'est pas certain qu'ils atteignent définitivement le but.

— **Spéculateur volé.** — Une cruelle mésaventure vient d'arriver à un des nombreux draineurs d'écus qui, quotidiennement, assiègent la Banque du commerce.

Un jour de la semaine dernière, M. X. quittait Genève tout joyeux, porteur d'un nombre respectable de sacs d'écus, qu'il avait disposés dans un panier, lorsque, arrivé à son domicile, à Collonges, il constata la disparition d'un de ces sacs. Le lésé, qui ne sait s'il a été victime de ce vol en Suisse ou en France, a porté plainte. Mais toutes les recherches de la police sont demeurées infructueuses jusqu'à ce jour.

### Chronique du Jura bernois

**Moutier.** — L'autre jour, un fermier de la montagne de Moutier conduisait une génisse à la Jacotterie, lorsque tout à coup l'animal devint furieux, s'échappa des mains de son conducteur et se dirigea en une course folle dans la direction des Hautes-Roches où elle causa des dégâts dans un parc; il fut impossible de la capturer. Elle descendit sur la ligne du chemin de fer et s'engagea dans le tunnel de Courrendlin où le train l'atteignit à 9 h. 20 du matin, et la broya littéralement. Heureusement que cette rencontre n'eut pas d'autres suites, car le train était bondé de voyageurs.

### Chronique neuchâteloise

— **Neuchâtel.** — Curieux sauvetage. — Mercredi soir, entre 7 et 8 heures, dit la Suisse libérale, un ouvrier maréchal qui se promenait le long du Quai des Alpes, suivi d'un chien mouton, faisait sauter celui-ci dans le lac, en lui lançant un morceau de bois qu'il devait rapporter. Tout alla bien jusqu'au retour, mais à la moitié de sa course, le toutou se trouva pris dans un tourbillon, duquel il ne serait pas sorti, sans le secours de son courageux compagnon. Celui-ci, voyant que la bête était à bout de forces, se dévêtit et se lança à la nage pour lui sauver la vie. Curieux détail: malgré sa triste position, le chien n'avait pas lâché le morceau de bois qu'il devait rapporter. Les deux amis sont revenus au bord, sains et saufs; notons toutefois que le sauveteur a gagné un refroidissement, sans danger du reste.

**\* Les fêtes du dimanche.** — Un comité formé de délégués de toutes les paroisses du district de Bondry a décidé de s'adresser au préfet, aux directions de police communale et aux sociétés du district pour arriver à faire réduire le nombre des divertissements connus sous le nom de kermesses. Il exprime, en particulier, le souhait de voir la clôture de ces fêtes populaires prononcée à une heure pas trop tardive et que ces réjouissances ne coïncident pas avec les dimanches de communion.

**Chronique locale**

**\* Société suisse des commerçants.** — L'horaire des cours d'été donnés par cette société a été fixé comme suit :

Mardi	8-9 anglais inférieur.
	» allemand »
	9-10 anglais supérieur.
	» italien.
Mercredi	9-10, allemand supérieur.
Jeudi	8 1/2-9 1/2, bibliothèque.
	8-9 français.
Vendredi	9-10 sténographie française.
	» » allemande.

Ensuite de l'appui financier de nos membres passifs, tout particulièrement réjouissant cette année, ces cours seront gratuits, et il est adressé un pressant appel aux apprentis qui désirent passer l'examen de l'année prochaine, pour les engager à se préparer dans les deux semestres d'été et d'hiver prochains.

En compensation de cet avantage, la fréquentation la plus stricte sera exigée, d'autant plus que le nombre restreint des cours laissera aux participants suffisamment de temps libre.

L'ouverture aura lieu le 29 mai et l'on peut s'inscrire à chaque leçon de la première semaine. (Communiqué.)

**† Nécrologie.** — Hier au soir, à 7 heures, après trois mois de souffrances, M. Pierre-Octave Devaux, a été enlevé par la gangrène. Né le 26 août 1812, Octave Devaux était un type et nos tireurs se le rappelleront toujours, car il fréquentait assidûment les tirs et malgré son grand âge avait le coup d'œil juste et savait, tout comme les jeunes, décrocher sa couronne.

Encore une bonne vieille figure qui disparaît !

**\* Nos gymnastes.** — Un gymnaste de l'Abeille, M. Ch. Tschäppât a remporté hier à la fête de lutte de Carouge, le 1<sup>er</sup> prix couronné pour lutte suisse.

**\* Concert des Armes-Réunies.** — Nous rappelons que si le temps est favorable, la société de musique Les Armes-Réunies donnera mercredi, dès 8 1/2 heures du soir, un concert sur la Place de l'Ouest.

**Le Comité de la Société d'embellissement.**

**\* Foot-Ball.** — Hier dimanche les équipes premières du F. C. Chaux-de-Fonds et du « Young-Boys » F. C. de Berne se sont rencontrées à Bienne ; après une lutte très vive le match a été déclaré nul, chaque club ayant marqué un but. (Communiqué.)

**\* Bienfaisance.** — Le Comité des Crèche a reçu avec une vive reconnaissance de la part des fossoyeurs de M. Mathias Baur, la somme de fr. 30.

**L'APPEL**

**Bureau International de la Paix**

Le suprême appel de la Commission du Bureau international de la Paix aux Gouvernements des Etats signataires de la convention de La Haye pour le règlement pacifique des conflits internationaux n'a pas eu le bonheur de plaire à M. Yves Guyot, qui, dans le *Siècle*, critique cette démarche comme inutile ou même dangereuse.

Inutile ? Nul ne peut l'affirmer d'avance, pas plus M. Yves Guyot qu'un autre, et il serait de notre avis s'il s'était laissé le temps de lire l'appel en question avant de le blâmer.

Dangereux ? Oui, dit-il, s'il y a des gouvernements qui *interviennent*, ils se mettent dans la situation désagréable de risquer d'essuyer un refus, qui pourrait provoquer une riposte. Il faut observer avant tout qu'il ne s'agit point ici d'une intervention, mais d'une offre de médiation, laquelle « peut être considérée comme un acte peu amical », ce qui entraîne pour celui qui la reçoit le droit de l'écartier sans que celui qui la fait puisse s'offenser de l'usage de ce droit.

C'est ce qu'exprime très positivement dans les termes suivants l'art. 3 de la Convention

de la Haye pour le règlement pacifique des conflits internationaux :

« Art. 3. .... Les Puissances signataires jugent utile qu'une ou plusieurs Puissances étrangères au conflit offrent, de leur propre initiative, en tant que les circonstances s'y prêtent, leurs bons offices ou leur médiation aux Etats en conflit. »

« Le droit d'offrir les bons offices ou la médiation appartient aux Puissances étrangères au conflit, même pendant le cours des hostilités. »

« L'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par l'une ou l'autre des parties comme un acte peu amical. »

L'article 4 précise comme suit le rôle du médiateur si l'offre de médiation est acceptée : « Art. 4. Le rôle du Médiateur consiste à concilier les prétentions opposées et à apaiser les ressentiments qui peuvent s'être produits entre les Etats en conflit. »

On ne voit pas, en présence de ces textes, où M. Yves Guyot peut voir le danger de la démarche du Bureau international de la Paix priant les Gouvernements de recourir, au nom de l'humanité, au moyen de pacification qu'ils ont eux-mêmes recommandé quand ils ont signé la Convention de la Haye.

E. D.

**FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE 1900 A LA CHAUX-DE-FONDS**

**Onzième liste des dons d'honneur**

J. et J. Meylan, en ville, 1 montre argent répétition à quarts	Fr.	80
Compagnie du Régional Chaux-de-Fonds-Saignelégier	»	75
Soc. féd. de gymnastique de Plainpalaix, argenterie	»	50
Club du Caprice, en ville	»	30
P. A. Jeanneret et consorts, 75, Nassau Street, New-York	»	81
Un Suisse à l'étranger	»	10
Rod. Gessler, en ville, 1 hotte à gants en peluche	»	30
Charles Dürr	»	5
Ad. Stern, Vienne, 1 pendule	»	30
Etablissements Orosdi Back, en ville 4 montres	»	50
Ph. Wolf, une montre argent	»	25
Ch. Debroit fils, en ville	»	10
Braunschweig et Hirsch, en ville, 2 montres dame niellées	»	40
A. Persoz, en ville	»	20
Bloch-Rueff, Bon Génie, en ville	»	20
Polybe Droz,	»	5
Maurice Grumbach, Paris	»	20
Marc Bloch, en ville	»	10
Juillard frères, Cortébert, 1 montre argent	»	25
J. Heimerding, en ville, 2 boîtes parfumerie	»	15
Emile Cattin, en ville, 1 montre	»	25
Oscar Dubois, Paris	»	20
Ch. Esmerard, prés. de la Soc. naut. de l'Oise, Pontoise	»	30
Lanz et Jost, Berne	»	50
Piquet et Ritter, en ville	»	50
Emile Huguenin et Cie, 1 service argent complet	»	30
Cavalier frères et Co, nature	»	50
Alfred Robert, en ville, 1 montre	»	25
Perrin-Brunner, en ville, 1 montre	»	25
Louis Wille,	»	20
Frickart-Marillier, » nature	»	25
L. Brandt et frères, Bienne, 1 montre Oméga	»	50
Soc. Adventistes du 7 <sup>me</sup> jour, en ville, nature	»	20
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>1051</b>
<b>Total des 10 premières listes</b>		<b>21675</b>
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>22726</b>

Le Comité des Prix prévient chacun, que seuls ses membres munis d'un carnet à souches sont autorisés à recevoir des dons et à en donner quittance.

**RIDEAUX** en tulle broché de St-Gall et en guipure anglais chez **J. GÄHLER, 10, Place Neuve.** 5088-6\*

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Hérisau, 28 mai.** — En mémoire de sa fille, qui a trouvé la mort, comme l'on sait, dans l'accident de chemin de fer de Flessingue, M. le Dr Roth, ministre de Suisse à Berlin, a fait à sa commune d'origine, Teufen, un don de 400,000 fr., dont 80,000 destinés à la construction d'un nouvel orphelinat et 20,000 comme subside pour la construction d'un hôpital.

**Paris, 28 mai.** — Le scrutin de ballottage pour l'élection du Conseil général de la Seine a donné les résultats suivants. Sont élus : deux républicains, un nationaliste, un radical sortant et un socialiste.

**Bruxelles, 28 mai.** — Les élections législatives ont eu lieu dimanche dans toute la Belgique sans qu'il se produisit aucun incident digne d'être noté. Il est impossible jusqu'à présent de donner un pronostic sur les résultats ; le gouvernement est assuré d'une majorité de dix voix à la Chambre.

**Agence télégraphique suisse**

**Lausanne, 28 mai.** — Lundi matin est venu devant les Assises fédérales, le procès fait par la Confédération aux anarchistes Frégerio, Held et Bertoli.

L'audience est ouverte à 9 heures. M. Soldati préside.

Les accusés avouent les faits qui leur sont reprochés.

M<sup>e</sup> Aebly défend Frégerio et dépose des conclusions.

La Cour repousse les conclusions du défendeur.

M<sup>e</sup> M. Kromauer, procureur général de la Confédération, prononce son réquisitoire. Il établit la part de chaque accusé et conclut à la condamnation des trois accusés.

L'audience est suspendue à 4 heures.

**Paris, 28 mai.** — Le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé ont offert dimanche soir, un dîner en l'honneur des commissaires généraux des sections étrangères à l'Exposition. MM. Millerand et Picard, ainsi que toutes les notabilités françaises et étrangères assistaient au banquet qui a été suivi d'une brillante réception à laquelle le corps diplomatique en entier a pris part.

**Accra, 7 mai.** — On annonce qu'un vif engagement a eu lieu à Koumassie, 3 officiers européens auraient été tués, un capitaine et cent haoussas blessés. On croit que les pertes des Achantis ont été considérables ; 300 Achantis auraient péri dans l'engagement précédent.

**Londres, 28 mai.** — Le feld-maréchal Roberts télégraphie de Vereeniging, à la date du 27 à 2 heures du soir, annonçant qu'il a traversé le Vaal dans la matinée et qu'il campe sur la rive nord. Il a empêché la destruction des houillères. Il a eu 3 blessés et un manquant.

Une dépêche de Wonderfontein annonce que le général Jan Hamilton a traversé le Vaal. Les Boers ont détruit le pont de Vereeniging et se sont repliés sur Johannesburg. Ils sont à quinze milles, dans une forte position sur la rivière Klip.

**Londres, 28 mai.** — Les journaux publient une dépêche de Krommel disant que le chef des troupes orangistes entamera incessamment des négociations en vue de la conclusion de la paix.

**Londres, 28 mai.** — On télégraphie de Vrededorad au *Standard*, à la date du 24, que le généralissime Botha estimant la ligne du Vaal impossible à défendre a envoyé tous ses gros canons à Pretoria.

**Londres, 28 mai.** — On télégraphie de Lourenço-Marqués au *Times* que la mortalité est grande parmi les malades anglais des hôpitaux de Bloemfontein.

**Londres, 28 mai.** — On télégraphie de Lourenço-Marqués au *Times* que l'attaché norvégien, convaincu que les opérations intéressantes sont terminées, repart pour l'Europe.

**Paris, 28 mai.** — Quelques manifestants, parmi ceux qui s'étaient rendus au Père-Lachaise dimanche, sont entrés en collision avec la police, mais l'incident n'a pas été aussi important que l'annoncent les journaux du soir. Le groupe de manifestants qui est entré en collision avec la police comprenait seulement une soixantaine d'individus.

**Bruxelles, 28 mai.** — Suivant les résultats connus, la Chambre comprendra 84 élus catholiques, 68 libéraux et socialistes et 4 démocrates-chrétiens.

Pour le Sénat, sont élus 47 catholiques et 29 opposants.

**Londres, 28 mai.** — Lord Roberts annonce que les communications par chemin de fer entre Mafeking et Boulouwayo sont rétablies.

**Londres, 28 mai.** — On télégraphie de Lourenço-Marqués au *Times*, que les Boers établissent des retranchements sur les collines situées entre le Vaal et Johannesburg.

**Feuille officielle suisse du Commerce**

**Bureau de la Chaux-de-Fonds**

La société en nom collectif **Brun et Perrenoud**, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 28 décembre 1897, n° 319, page 1308), est dissoute et la raison radiée, la liquidation étant terminée depuis le 30 avril 1900.

Le chef de la maison **Numa Perrenoud**, à la Chaux-de-Fonds, est Numa Perrenoud, de la Sagne, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : Fabrication d'horlogerie en tous genres. Bureaux : 15, rue du Progrès.

La société en nom collectif **Lévy et Gatschel**, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 19 septembre 1896, n° 263, page 1084), est dissoute depuis le 1<sup>er</sup> mai 1900. La suite des affaires a été reprise par les maisons « N. Lévy-Zivy » et « Marc Gatschel ».

Le chef de la maison **N. Lévy-Zivy**, à la Chaux-de-Fonds, est Nephthali Lévy-Zivy, de Morteau (France), domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : Fabrication et commerce d'horlogerie. Bureaux : 7, rue Léopold Robert.

Le chef de la maison **Marc Gatschel**, à la Chaux-de-Fonds, est Marc Gatschel, de Renan (Berne), domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : Fabrication et commerce d'horlogerie. Bureaux : 43, rue de la Serre.

La procuration conférée par la maison **P. Bailod-Perret**, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 4 juin 1896, n° 153, page 633, et 18 février 1898, n° 49, page 199), à Fritz Cosandier, est radiée ensuite du départ de ce dernier.

Le chef de la maison **G. Ducommun-Robert**, à la Chaux-de-Fonds, est Georges Ducommun, allié Robert, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : Fabrication d'horlogerie. Bureaux : 60, rue Numa Droz.

**Extrait de la Feuille officielle**

**Faillites**

**Etat de collocation**

Louis Rosenthal, négociant, précédemment à la Chaux-de-Fonds. Délai pour opposer : le 29 mai.

**Tutelles et curatelles**

L'autorité tutélaire du cercle de justice de paix de Môtiers a libéré le citoyen Paul-Emile Grandjean, gérant d'affaires à Fleurier, de ses fonctions de curateur de dame Marie Vaucher-Hänny, décédée à l'hospice de la Côte, à Corcelles le 16 mars 1900.

**Notifications édictales**

Est cité à comparaitre :

César Ferrari, précédemment à Saint-Sulpice, le jeudi 7 juin, à 8 1/2 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, devant le tribunal de police. Prévention : Vol.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

**Du 23-25 mai 1900**

Recensement de la population en Janvier 1900 :  
1900 : 33,465 habitants,  
1899 : 32,238

Augmentation : 1,227 habitants.

**Naissances**

Blösch Albert-Bernard, fils de Albert, employé J. N., et de Marie-Louise née Meyer, Bernois. Peltier Marie-Léa, fille de Paul-Justin, horloger, et de Julie-Léa née Emmenegger, Bernoise.

Schneeberger Samuel-Albert, fils de Auguste Adolphe, sellier-tapissier, et de Anna-Barbara Jean-Richard née Thomi, Bernois.

Jeanneret Alfred, fils de Charles-Ulysse, bottier, et de Marie-Agathe née Leiss, Neuchâtelois.

**Mariages civils**

Tourte François-Henri, mécanicien, Français, et Benz Rosa-Clara, Saint-Galloise.

Nydegger Alfred-Alphonse, bottier, et Schafroth Louise, horlogère, tous deux Bernois.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23323. Pugin Georges-Louis-Albert, fils de Georges-Joseph et de Adèle-Auguste Perronoud, Fribourgeois, né le 24 décembre 1898.

23324. Baur Mathias Joseph, époux de Catherine Louise née Wagner, Neuchâtelois, né le 12 septembre 1836.

23325. Frésard Jules-César, fils de Guillaume-Camille et de Fanny-Emilie née Nussbauff, Bernois, né le 1<sup>er</sup> janvier 1876.

23326. Becker Léon, fils de Edmond et de Marie-Louise née Galland, Neuchâtelois, né le 8 juillet 1882.

23327. Boucard Joseph-Eugène, époux de Marie-Hélène Magnin, Neuchâtelois, né le 4 août 1843.

306. Inhumée aux Eplatures : Enfant féminin décédé tôt après la naissance, à Jules Wolff, Français.

**Eviter les contrefaçons !**

L'Hématogène Hommel n'existe ni en forme de pilules ni en forme de poudre ; il n'est fabriqué qu'en forme liquide et n'est véritable que se trouvant en flacons portant le nom „Hommel" incrusté sur le verre même. 6765

**INDISPENSABLE**

à MM. les Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs, etc., est le 8700-16

**CRAYON** de L. & C. HARDTMUTH en bois de cèdre hexagone, polis jaune, marque or

**Koh-i-Noor** reconnu partout LE MEILLEUR des Crayons. Dans l'achat, prière de faire attention à la marque

L. & C. HARDTMUTH « Koh-i-Noor ». En vente chez tous les bons papetiers. Se méfier des contrefaçons.

L. & C. HARDTMUTH Manufacture de Crayons de toutes espèces pour Ecoles. Bureaux, etc., fondée en 1790, à BUDWEIS (Autriche).

**Avis de l'Administration**

Nous invitons ceux de nos abonnés qui doivent encore un ou plusieurs mois du premier semestre 1900, à s'acquitter du montant arriéré de leur abonnement

d'ici à fin courant afin d'éviter toute interruption dans la réception de L'IMPARTIAL.

**Photographies timbres-poste**

gommées et perforées, d'après n'importe quel original qui est toujours rendu intact après usage.

Véritable photographie. Exécution soignée. Prix-courant gratis et franco.

E. BÉHA, Serre 32, La Chaux-de-Fonds.

**L'IMPARTIAL** est en vente au nouveau domicile de l'Epicerie M. SOMMER, 121, Rue du Doubs 121.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

**Jules ULLMANN, Chemisier** 59, LEOPOLD ROBERT 59.

**Chemises Zéphir** Haute Nouveauté. Articles pr vélocipédistes. Gants. Chaussettes. Bretelles.

Assortiment complet de Lingerie pr dames. Choix immense de **GRAVATES** Voir les Etalages

### GRANDE Brasserie du Square

Lundi 28 Mai 1900  
dès 8 h. du soir,

### Grand Concert

donnée par la renommée Troupe Italienne

#### SPORT

en costume national, six personnes, Dames et Messieurs.

Spécialité : Chants comiques et grand choix de Morceaux d'Opéra joués par un célèbre Violoniste du Théâtre de la Scala de Milan.

Exercices de vitesse pour Mandolines. Nouveauté Fin-de-Siècle !

Direction : DIANIANI.

ENTRÉE LIBRE 7049-1

### Grande Brasserie de la

#### ♦ METROPOLE ♦

Lundi 28 Mai 1900  
à 8 h. du soir,

### GRAND CONCERT

vocal et instrumental

donnée par la Troupe

#### ! Fleurs d'Italie !

(Éléphants costumes). 6492-13\*

Mlle Elsa, romancière.

M. Monti, ténor.

M. E. Gorla, baryton.

M. Pagliarni, pianiste.

M. Tomberli, violon.

M. Pellegrini, flûtiste.

M. Catanéo, piston et directeur.

ENTRÉE LIBRE

### BRASSERIE DU GLOBE

Lundi 28 Mai 1900  
dès 8 heures du soir 7039-1

### Grand Concert

donné par

#### l'Orchestre MAYR

Direction M. KAHN.

Programme entièrement nouveau.

ENTRÉE LIBRE

### Café-brasserie

86, Rue Léopold Robert 86.

Tous les MARDIS soir,

dès 7 1/2 heures, 7083-7

### SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, Albert Hartmann.

#### Liquidation

d'un magasin de **MODES** assortiment complet. **Prix de facture.** On céderait à très bas prix un stock de draps pure laine. S'adresser chez M. A. Buhler, rue du Parc 66. 13050-23

### A LOUER

pour St-Martin 1900, dans le quartier de la Charrière, un rez-de-chaussée et un 2<sup>me</sup> étage composé chacun de trois pièces, grand alcôve, corridor et cuisine. Lessiverie, eau et dépendances. Le tout dans une jolie situation et bien exposé au soleil. — S'adresser à M. Jean Crivelli, architecte, rue de la Paix 74. 7065-5

#### BUREAU

### Henri Vuille

Gérant  
RUE SAINT-PIERRE 10.

A louer pour le 11 Novembre 1900

A.-M.-Piaget 51. 3<sup>me</sup> étage, appartement de 3 pièces, alcôve, corridor, cuisine et dépendances. 6800-8

Terreaux 11. 1<sup>er</sup> étage, appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 35 fr. par mois. 6801

Terreaux 11. 2<sup>me</sup> étage, appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. 25 fr. par mois.

Nord 48. Plusieurs appartements modernes de 3 pièces, avec balcon, alcôve éclairée, corridor et dépendances. Belle exposition au soleil. Lessiverie et cour; eau et gaz installés. 6802

### A LOUER

pour le 11 novembre 1900, dans un des quartiers de la Chaux-de-Fonds les mieux exposés, deux beaux appartements modernes et confortables de 2 chambres chacun, cuisine et toutes dépendances. — S'adresser à M. P. G. Gentil, gérant, rue du Parc 83. 6469-2

### CARROUSEL

La Société de Musique de Chéard offre à vendre un carrousel avec le char. — S'adresser à M. Ernest Tripet, à Chéard, 7029-2

AU MAGASIN  
**A. Vuille-L'Éplattenier**  
rue St-Pierre 14  
près la place Neuve.

**Crèmes "Eclair"**  
Délicieux Entremet.

**Conserves de Lenzbourg**

## Café-brasserie

Le soussigné annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a repris le **Café-brasserie**  
**Rue de l'Hôtel-de-Ville 39**  
Par un service propre et actif et des marchandises de premier choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.  
15210-49  
**Charles Wiederrecht.**

**MARIAGES**  
Alliances des Familles  
Rue Numa-Droz 90, (anc. Demotelle)  
La Chaux-de-Fonds

♦♦♦ MAISON DE PREMIER ORDRE ♦♦♦  
5<sup>me</sup> année de succès. — La plus grande discrétion est assurée. Les noms ne sont donnés qu'après la plus parfaite entente. On se charge de commissions. Par correspondance, joindre un timbre pour la réponse. — S'adr. en toute sécurité à M<sup>me</sup> C. Kunzer, rez-de-chaussée, à droite.

### JEUNE HOMME

travailleur et possédant de bons certificats, demande à se placer comme commissionnaire ou pour aider dans un magasin, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. 7139-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### VOYAGEUR

On demande un jeune homme comme voyageur. Connaissance de la fourniture d'horlogerie et de la clientèle de la région horlogère exigées. — Offres sous chiffre A. J. 7150, au bureau de l'IMPARTIAL. 7150-8

**F.-Arnold**  
• DROZ  
La Chaux-de-Fonds  
Jaquet-Droz 39

Or,  
Argent,  
Acier et Métal

**MONTRES GARANTIES**

Détail 210-72

**Attention !** Les 3 individus bien connus qui, le dimanche 13 mai ont attiré et amené avec eux à Boinod un CHIEN danois jaune, sont sommés de le faire parvenir à son propriétaire à Boinod, s'ils ne veulent pas s'attirer des désagréments. 6902-1

### LOUIS RENAUD

a transféré son domicile 5896-2  
**30, Rue D.-JeanRichard 30.**

### A vendre

l'outillage complet pour la fabrication de balanciers ancre, ainsi que pour la fabrication des soudages, avec assortiment d'étampes, le tout en bon état. — S'adresser à M. Henri Banderet, mécanicien, Couvet. 7013 2

**Fête fédérale de Gymnastique**

Le plus grand choix d'Objets propres à orner richement un Pavillon de prix se trouve au

**Grand Bazar du Panier Fleuri**

Voyez les devantures

### BICYCLETTES

Construction solide et très soignée. Garantie 12 mois. Prix sans concurrence. Lanternes acétylène d'un fonctionnement extraordinairement simple et garanti; les meilleures connues. — S'adresser à M. Jeanneret-Loze, rue de la Charrière 26. 5149-4

### BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**PIERRE TISSOT**  
3, rue du Grenier 3.  
Avis aux Ménagères!  
EXCELLENTE  
**GRAISSE de bœuf fondue**  
COMESTIBLE 7140-4  
à 40 c. le demi-kilo.

Cycles des meilleures marques  
**Emile Tolck**  
PAIX 71 4827-8  
Leçons et Réparations  
Prix modiques.  
Accessoires en tous genres

### Vente de coffres-forts

offrant une sécurité absolue contre le feu et les effractions. Bonne occasion. Offres sous chiffres K. 665 Z. au bureau d'annonces H. Keller, Zurich. 5940-8\*

### CHAISES

M. Bourgeois, au CASINO, avise sa clientèle en général qu'il continue comme du passé la **Réparation des Chaises** et du **Cannelage**. 6923-4

### A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir : Un grand magasin moderne avec arrière magasin comprenant chambre et cuisine. Un logement de 3 belles chambres, cuisine et dépendances, le tout situé à proximité de la place neuve. 6053-8\*  
S'adresser au **Crédit mutuel ouvrier** rue de la Serre 16.

### A Soleure

on demande un bon ouvrier sur l'Ebauche connaissant à fond la partie pour travailler indépendant sur les machines à fraiser. — S'adresser sous initiales M. Z. 7096, au bureau de l'IMPARTIAL. 7096-2

### On cherche

pour la Suisse allemande une fille honnête pour faire les ouvrages d'un petit ménage. Offres sous Z. W. 7011 au bureau de l'IMPARTIAL. 7011-1

### Boulangerie Coopérative

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 30 Mai 1900  
à 8 1/2 h. du soir 7138-2  
au

### CERCLE OUVRIER

Tous les coopérateurs et actionnaires sont priés d'y assister.  
Le Comité.

### BON PLACEMENT

On demande 6000 fr. pour le 10 juin. Excellentes garanties hypothécaires sur un ou deux immeubles. S'adresser sous A. A. 7092, Poste restante. 7092-5

### Séjour d'été

#### A LOUER

deux beaux logements, cuisine, dépendances, grand jardin, situé à 20 minutes du village. Prix, 20 fr. par mois. — S'adresser par écrit, sous initiales A. G. 7148, au bureau de l'IMPARTIAL. 7148-3

### Commanditaire ou associé

Fabricant d'horlogerie actif et sérieux, ayant bonne clientèle, désireux de donner plus d'extension à son commerce, demande un commanditaire ou associé avec un apport de

### 15 à 20,000 fr.

garanties très sérieuses. — Adresser les offres sous chiffres L. B. 6978, poste restante, à La Chaux-de-Fonds. 6878-1

### Aide-dégrossisseur.

Un habile aide-dégrossisseur demande place stable de suite; à défaut pour apprendre une partie de la boîte. Entrée de suite. — S'adresser sous B. A. 6894, au bureau de l'IMPARTIAL. 6894-1

### Apprentie.

Une jeune dame de toute moralité, connaissant les deux langues, demande à faire l'apprentissage d'un petit métier, ou à faire des écritures à la maison. 6887-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Un jeune garçon libéré des écoles

demande place comme commissionnaire ou autre emploi. — S'adresser rue de la Charrière 6, au 2<sup>me</sup> étage. 6870-1  
A la même adresse, on demande à placer un jeune garçon pour apprendre les pivotages et achevages d'échappements.

### Nourrice.

Jeune dame demande place pour nourrice. Certificats médicaux à disposition. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Zweifel, sage femme, rue du Parc 35. 6874-1

### Nourrice.

Une bonne nourrice cherche à se placer de suite. — S'adresser pour renseignements chez Mme Zweifel, sage-femme, rue du Parc 35. 6909-1

### Remonteurs.

On demande pour Besançon, deux bons remonteurs de pièces à ancre et un bon sertisseur de moyennes et échappements. — Adresser sous J. B. 7014, au bureau de l'IMPARTIAL. 7014-1

### Apprentie.

On demande de suite pour assujettir tailleuses. — S'adresser pour tous renseignements à M. Zélim Droz, rue Numa Droz 15, ou directement à M<sup>me</sup> J. Droz, robes et confections, rue Chantepoulet 11, Genève. 7007-1

### Démonteur

capable pour 12 lignes cylindre et régulier au travail, ainsi qu'un bon remonteur sont demandés pour dans la quinzième au comptoir G. Benguerel, place Neuve 4. 6882-1

### Remonteurs.

On demande plusieurs bons remonteurs pour montres genres Roskopf. — S'adresser chez M. Joseph Vogt, Horlogerie, Colombier. 7012-1

### Finisseuses.

Deux bonnes finisseuses de boîtes métal et argent trouveraient occupation. Travail suivi et régulier. — Adr. offres Case postale 55. La Chaux-de-Fonds. 6997-1

### Polisseuse.

On demande de suite une polisseuse de boîtes métal; ouvrage à la transmission. — S'adresser chez M. A. Urtan, rue de la Balance, 12. 6883-1

### Secrets.

3 bons limeurs et 2 apprentis secrets américains. Moralité exigée. — S'adresser à l'atelier Vegeli-Lehmann, à Renan. 6889-1

### Polisseuse.

On demande de suite une polisseuse de cuvette, plus une assujettie ou ouvrière entièrement chez son patron. — S'adresser à M. Méroz-Fluckiger, rue Fritz Courvoisier 6. 6919-1

### Repasseuses.

On demande de suite 2 bonnes repasseuses. — S'adresser à la Teinturerie Beyer, rue du Collège, 21. 6905-1

### Polisseurs.

Plusieurs bons polisseurs, polisseuses et finisseuses de boîtes, métal et argent, réguliers au travail, pourraient entrer de suite. — S'adresser à l'atelier Arnold Méroz, rue de la Loge, 5 A. 6897-1

### Polisseurs, polisseuses et aviveuses.

On demande de suite des polisseurs, polisseuses et aviveuses, de boîtes argent et métal. — S'adresser à Mme Nicolet-Juillat, rue du Rocher, 20. 6913-1

### Servante.

On demande pour entrer de suite une femme d'âge mûr pour soigner un ménage. — S'adresser rue de la Ronde 41, au sous-sol. 6921-1

### Domestique.

On demande de suite un jeune homme sachant traire. — S'adresser rue Numa-Droz 61, au 1<sup>er</sup> étage. 6891-1

### Apprenti.

On demande un jeune homme fort et robuste comme apprenti serrurier. 6875-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Apprentie.

On demande de suite une apprentie tailleuse. 6920-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Commissionnaire.

Dans un comptoir de la ville, on demande une jeune fille libérée des écoles comme commissionnaire. Gages, 10 fr. par semaine. 6901-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Guillocheur.

On demande un bon ouvrier capable et sérieux. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6789-1

### Emailleurs.

Deux bons emailleurs et demandés. Places stables et bien rétribuées. — S'adr. chez M. L. Vollichard, à Bièche. 6466-1

### Appartement.

A louer pour St-Martin prochain un appartement de 3 chambres, avec cuisine, corridor fermé et dépendances. — S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée. 6384-7\*

### Chambre.

A louer pour le 15 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet une grande chambre meublée à 2 fenêtres, située place DuBois, à une personne travaillant dehors. — Ecrire sous V. H. 6345, au bureau de l'IMPARTIAL. 6345-9\*

### Logement.

A louer pour le 11 novembre prochain un bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Parc 29, au 2<sup>me</sup> étage à gauche. 5897-11\*

### Appartement.

A louer rue Léopold-Robert 16, en face de la Fleur de Lys pour St-Georges 1901, un appartement moderne exposé au soleil, composé de 5 belles pièces, alcôves, cuisine et dépendances. — S'adresser même maison au 2<sup>me</sup> étage. 4526-21

### Logements.

A louer pour St-Martin plusieurs beaux logements. S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue Numa Droz 135. 5823-22\*

### Remises.

A louer pour St-Georges, plusieurs remises pour entrepôt. — S'adresser rue du Collège 8, au 2<sup>me</sup> étage. 3842-28\*

### Appartement.

A louer pour St-Martin ou pour époque à convenir, un grand appartement de 6 pièces, au 1<sup>er</sup> étage, situation centrale. 6890-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Chambre.

A louer une grande chambre meublée au soleil, à un ou deux Messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz, 1, au 3<sup>me</sup> étage.

### Chambre

à louer pour le 1<sup>er</sup> Juin, à un ou deux Messieurs, une belle grande chambre bien meublée, au soleil levant et à proximité de la poste. 6914-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Chambre.

A louer de suite une chambre bien meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser à M. Picard, rue du Grenier 18. 6893-1

### Tour.

On cherche à acheter d'occasion un tour de mécanicien en bon état, hauteur de pointes 12 à 15 cent., longueur entre pointes 60 à 100 cent., avec chariot. 6904-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Fournaise

usagée est demandée à acheter. — S'adresser rue du Premier-Mars 15, au rez-de-chaussée à droite. 6917-1

### Bicyclette.

Pour cause de santé, à vendre une bicyclette presque neuve, ainsi qu'un tour aux débris dit moulin. — S'adr. rue de l'Industrie 7, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 7018

### A vendre

faute d'emploi des bouteilles régulières de ménage à 9 fr. le cent. — S'adresser rue du Progrès 39, au 1<sup>er</sup> étage. 7027-2

### A vendre

une chèvre avec ses deux cabris, et une dite portante. — S'adr. chez M. Jules Juillard, Bulles 27. 7076-2

### Escrime.

A vendre faute d'emploi une paire de fleurets, un masque et gant, plastron et savates. le tout peu usagé et cédé à bon compte. 5247-2\*

### A la même adresse,

à vendre un excellent Appareil photographique à main 9 x 12, 12 plaques, avec ses accessoires.

### Bicyclette de dame.

A vendre, pour cause de deuil, une bicyclette de dame, presque neuve. — S'adresser rue Numa Droz 19, au 1<sup>er</sup> étage. 6468-12\*

### A vendre

un accordéon en très bon état. — S'adresser rue de la Charrière 71, au rez-de-chaussée. 6907-1

### A vendre

un accordéon presque neuf (21 touches, 8 basses). — S'adresser rue Numa-Droz 137, au 2<sup>me</sup> étage à droite. 6908-1

### A vendre

des établis de monteurs de boîtes, plus des bouteilles fédérales. — S'adresser rue Numa Droz 61.

# HALLE AUX MEUBLES, rue Saint-Pierre 14.

## Tous genres de MEUBLES. Spécialité de LITS COMPLETS. — Prix très bas.

3248-35

On demande une personne connaissant à fond la fabrication des

### spiraux

**trempeés et mous**, pour prendre la direction complète d'un atelier. Bonne rétribution. Offres sous chiffres V. 1820 C. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds, 7158-3

## MAGASINS

A louer de suite ou pour époque à convenir deux magasins, situés rue de la Charrière. Bon emplacement. S'adresser à M. Crivelli, architecte, rue de la Paix 85. 5802-12\*

**Remontages.** Un bon remonteur désire entrer en relations avec une maison sérieuse pour remontages de pièces ancre fixe ou Roskopf. — Adresser offres sous chiffres S. V. 7152, au bureau de l'IMPARTIAL. 7152-3

**Démontages.** On entreprendrait des démontages en petites pièces à domicile. Ouvrage garanti. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 29 A, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 7141-1

**Servantes.** Deux jeunes filles allemandes de 20 ans, demandant place pour dans la quinzième. — S'adresser à Mme Boillon rue Numa-Droz 14. 7168-3

**Un commis** âgé de 30 ans, correspondant en français et anglais cherche place. — S'adr. rue de l'Etoile 3, chez M. Bernard-Bonsack. 6995-2

**Demoiselle de Magasin.** Une bonne vendeuse cherche place dans un magasin de la localité pour entrer de suite ou plus tard. — Adresser les offres et conditions sous initiales E. E. 6999, au bureau de l'IMPARTIAL. 6999-2

**Apprenti.** Qui prendrait un jeune garçon de 15 ans pour lui apprendre à démonter et remonter; il a déjà travaillé une année dans la petite pièce. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7071-2

**Journalière.** Une personne sachant bien laver se recommande pour des journées. S'adresser rue de l'Industrie 34, au sous-sol. 7053-2  
A la même adresse, on offre à vendre 200 bouteilles fédérales.

**Journalière.** Une jeune personne habile se recommande pour des journées pour laver, écurer ou tout autre emploi. — S'adr. chez Mme Saunier, rue de l'Industrie 22, au pignon. 7074-2

**Demoiselle de magasin** actuellement dans un commerce de tissus et nouveautés cherche place analogue ou autre. — S'adresser sous chiffres F. L. 6659, au bureau de l'IMPARTIAL. 6659-2

**Une demoiselle** sérieuse, possédant belle écriture et connaissant la comptabilité à fond, demande place dans un bureau; à défaut, dans un magasin. — S'adresser rue du Stand 14, au 1<sup>er</sup> étage. 6831

**Boitier.** Un bon ouvrier monteur de pièces, boîtes or demande place, de préférence pour la petite pièce or. 6803-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Démonteur et Remonteur** bien au courant de l'échappement ancre fixe pourrait entreprendre chez lui quelques cartons ancre par semaine. Il pourrait au besoin livrer la montre achevée et réglée. 6658-5  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Assujetti-remonteur.** Jeune homme demande à entrer de suite dans un comptoir; à défaut, chez un bon maître. 6861-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Raccommodages.** Une demoiselle d'un certain âge désire trouver de l'ouvrage pour les raccommodages à la main; prix raisonnable. — S'adresser rue Fritz Courvoisier, 23A, au 1<sup>er</sup> étage. 6868-3

**Journalière.** Une personne, connaissant bien les travaux du ménage, se recommande pour des journées, des heures, ou pour remplacer des servantes. — S'adresser rue du Temple-Allemand 101, au 3<sup>me</sup> étage à gauche. 6811-1

**Journalière.** Une personne sachant bien laver, écurer et cuire demande des journées. — S'adresser rue du Progrès 9B, au 1<sup>er</sup> étage. 6819-1

**Jeune homme** 22 ans, fort et robuste, cherche place comme aide-dégrossisseur ou tout autre emploi. — S'adr. au Café de Tempérance, rue de la Serre 61. 6858-1

**Polisseuses.** On demande plusieurs bonnes polisseuses pour boîtes argent, ainsi que 2 apprenties. S'adresser rue du Parc 1, au pignon. 7135-3  
A la même adresse, à vendre un potager à pétrole à 4 flammes. 7135-3

**Echappements.** On demande de suite un bon acheveur, auquel on donnerait la chambre et la pension. 7176-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuse.** On demande de suite une polisseuse de boîtes or, sachant faire le léger et connaissant bien la partie pour faire des heures. 7171-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Placier.** On demande de suite un bon placier. S'adresser le matin à la Compagnie Singer, rue Léopold Robert 37. 7166-3

**Aux repasseurs!** On sortirait quelques cartons de repassages genre Roskopf. — S'adresser rue du Doubs 99, au rez-de-chaussée.  
A la même adresse, on demande à acheter de grands cartons d'établissements. 7165-3

**Cuisinière.** On demande pour courant moralité connaissant bien les travaux d'un ménage soigné; gage 30 à 35 fr., plus une fille de chambre aimant beaucoup les enfants et sachant coudre. 7134-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande une servante pour faire le ménage et aimer les enfants. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2<sup>me</sup> étage. 7145-3

**Servante et Sommelière.** On demande de suite une fille honnête pour aider au ménage et garder des enfants; pas de lessive à faire. A la même adresse, une sommelière connaissant bien son service pourrait se présenter d'ici au 15 juin. — S'adresser à la Brasserie du Lion, rue de la Balance 17. 7155-3

**Apprentie.** On demande de suite une jeune fille pour apprendre une partie de l'horlogerie; rétribution immédiate. — S'adresser rue Numa-Droz 122, au 1<sup>er</sup> étage à gauche. 7136-3

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de fonds or. Ouvrage suivi. 7170-3  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6778-1

**Apprentie.** On demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or, nourrie et logée chez ses patrons, ainsi qu'un polisseur pour faire des heures. 7142-6  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** On demande de suite un jeune homme de 14 à 15 ans pour apprendre une bonne partie de l'horlogerie. — S'adresser rue de la Charrière 8, au 1<sup>er</sup> étage. 7173-3

**Apprenties.** On demande de suite deux jeunes filles comme apprenties pour cadrans métal; rétribution de suite. S'adresser chez M. Georges Dubois, rue Alexis-Marie Piaget 31. 7178-3

**Commissionnaire.** On demande une jeune fille pour faire les commissions et s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2<sup>me</sup> étage. 7146-3

**Visiteur Pierriste** est demandé à l'atelier, rue du Grenier 26, ainsi que deux bons tourneurs de premier côté, moyennes dessus grenat, à 4 fr. le cent. 7079-2

**Remonteur.** On demande un bon remonteur pour petites pièces cylindre. Moralité et capacités exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7070-2

**Acheveur.** Un bon acheveur est demandé de suite au Comptoir J. Ullmann rue Léopold-Robert 76. 7129-2

**Remonteur.** Un bon remonteur pour la petite pièce cylindre est demandé de suite au comptoir rue du Grenier 41E. 7112-2

**Graveurs.** Un bon dispositeur, ainsi qu'un finisseur et millefeuilleur trouveraient de l'occupation de suite. — S'adr. à l'atelier H. Pétremand, rue du Temple-Allemand 109. 6998-2

**Un repasseur** et un remonteur pour genre Roskopf, ainsi qu'un remonteur pour pièces ancre, sont demandés au comptoir Alexandre Dubois, rue de la Concorde 47, Locle. 7020-2

**Un termineur-acheveur** p<sup>r</sup> genres Roskopf, ou un remonteur adroit désirant se vouer à cette partie, ainsi qu'un bon remonteur pour pièces à ancre, sont demandés chez M. Emile Quartier, aux Brenets. Places fixes et avantageuses. 7030-2

**Emboîtages.** On offre quelques cartons emboîtages par semaine, grandes pièces. 7056-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes métal au mois; bons gages. Ouvrage à la transmission. — S'adresser chez M. A. Urtel, rue de la Balance 12. 7032-2

**Assujettie.** On demande de suite pour Carnier une bonne assujettie tailleuse, à défaut une bonne apprentie. Elle serait nourrie et logée chez sa maîtresse. S'adr. au bureau de placement, rue Neuve 6. 7054-2

**Apprenti.** Un jeune homme intelligent est demandé comme apprenti. — S'adresser à la Succursale de la Banque Cantonale Neuchâteloise. 7028-2

**Servante.** Dans un petit ménage de 2 enfants, on demande de suite une jeune fille robuste sachant cuire et vaquer aux travaux du ménage. — S'adr. à M. Reinhold Schorn, ferblantier, rue du Temple-Allemand 85. 7000-2

**Bonne servante** de toute confiance trouverait à se placer dans un petit ménage sans enfant. Gage 30 fr. 6910-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite une servante bien au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue Numa-Droz 88, au 3<sup>me</sup> étage. 7082-2

**Servante.** On demande de suite une bonne servante. 7067-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Commissionnaire** est demandé dans un comptoir; gage, 3 fr. par jour. 7109-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer pour le 23 juin un petit appartement au premier étage, une chambre à 2 fenêtres, avec cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Jules Froidevaux, rue Léopold Robert 88. 7172-3

**Logement.** A louer pour Saint-Martin 1900, un beau logement moderne, au 2<sup>me</sup> étage, composé de 3 chambres, alcôve à une fenêtre, cuisine et dépendances. Gaz installé. Situation centrale. — S'adresser par écrit, sous initiales G. H. 7162, au bureau de l'IMPARTIAL. 7162-3

**Local.** A louer pour le 1<sup>er</sup> juin ou époque à convenir un beau local à 3 fenêtres, comme atelier, gaz installé. — S'adresser à M. Albert Schneider rue Fritz Courvoisier 3. 7151-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée à 2 fenêtres, remise à neuf, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 17, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 6967-3

**Chambre.** A louer pour le 1<sup>er</sup> juin une belle grande chambre à 2 fenêtres non meublée, exposée au soleil et indépendante, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue des Terreaux 18, au 2<sup>me</sup> étage. 7167-3

**Logements.** A louer pour St-Martin rue du Nord, près du Collège de l'Ouest, joli logement de 3 pièces et alcôve, corridor fermé, dépendances, eau et gaz; plus un sous-sol de deux pièces et cuisine, situés au soleil. — S'adr. rue de la Paix 47, au rez-de-chaussée, à droite. 6936-2

**Logement.** A louer de suite, pour cause de décès, un logement composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à la Boucherie Jentzer, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. 7069-2

**Logement.** A louer pour St-Martin 1900, à des personnes absolument tranquilles, un logement (rez-de-chaussée) de deux chambres, cuisine, corridor et dépendances; cour et buanderie, prix 400 fr. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 6433

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil, à un ou deux messieurs. — S'adr. rue Dr-Kern 5, au 3<sup>me</sup> étage. 6849-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 6829-1

Une ou deux demoiselles trouveraient chambre et pension dans un petit ménage d'une dame seule. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6810-1

**Cabinet** meublé à louer de suite ou pour plus tard; 1<sup>er</sup> étage, soleil; à personne honnête et travaillant dehors. — S'adresser à Mme Jung, rue de la Charrière, 19. 6857-1

**On demande à louer** de suite pour 2 personnes une chambre meublée indépendante et tout à fait libre. Prix 20 fr. ou 25 fr. Ecrire sous N. M. 120 Poste restante. 7156-3

**Un jeune ménage** solvable et de toute moralité, désire louer pour St-Martin un logement de 2 chambres au soleil, cuisine et dépendances, situé au sud-est de la ville. 7078-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Intérieur agréable.** Jeune allemand, environ 25 ans, demande une jolie chambre meublée, si possible avec piano, chez une ménagère agréable. — Offres détaillées sous H. S. 7004, au bureau de l'IMPARTIAL. 7004-2

**Une dame âgée,** seule, demande à louer chambre non meublée, située au rez-de-chaussée ou premier étage. — S'adresser chez M. Leber, rue des Granges 5. 7066-2

**On demande à louer** pour le 15 juin une belle chambre meublée. — S'adr. Case postale 605. 7051-2

**Aux pierristes!** On demande à acheter une machine à polir les pierres, peu usagée et en bon état. — Adr. les offres avec prix chez M. Alcide Loriot, aux Barrières, près le Noirmont. 7001-2  
A la même adresse, 2 ouvriers ou ouvrières tourneurs de moyennes et échappements pourraient entrer de suite. Ouvrage bien rétribué. 7001-2

**Occasion exceptionnelle!** A vendre à un prix très avantageux deux machines à décalquer, en très bon état. — S'adresser rue Alexis-Marie Piaget 63, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 7132-3

**Poussette.** A vendre une poussette à 4 roues, usagée mais bien conservée, ainsi qu'une petite baignoire. — S'adresser rue de la Serre 37, au 2<sup>me</sup> étage. 7133-3

**Occasion!** A vendre une bicyclette pneumatique Dunlop, en bon état, avec accessoires, pour le prix exceptionnel de 125 fr. S'adresser à M. H. Danchaud, rue de l'Hôtel-de-Ville 7 B. 7175-1\*

**Occasion!** Pour cause de départ, à vendre un lit à fronton, ainsi qu'un canapé peu usagé. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 4, au 2<sup>me</sup> étage. 7149-3

**A vendre** un lit à deux personnes en bon état, matelas crin animal et une table de nuit. — S'adresser rue des Buissons 1 (anciennement rue du Grenier n° 40) au 1<sup>er</sup> étage. 7144-3

**A vendre** ensemble ou séparément un lapidaire pour polisseuse de cuvettes, deux tours à polir avec fraises en fer, deux boulets de graveur, une pince à cuvette, le tout en bon état. — S'adresser rue de la Paix 13, au 2<sup>me</sup> étage à gauche. 7169-3

**Deux accordéons** très peu usagés, dont un chromatique et un à trois rangées (viennois). Prix exceptionnels. S'adresser rue Jaquet Droz 6, au pignon. 7179-6

**Bicyclette.** A vendre, faute d'emploi, une bicyclette pour jeune garçon de 8 à 12 ans, marque « Syrus » très peu usagée. — S'adresser rue Léopold Robert 18, au 3<sup>me</sup> étage. 7009-3

**Belle occasion.** Une excellente bicyclette pneumatique presque neuve (marque Adler) est à vendre, pour cause de santé, au prix de 130 francs. S'adresser à M. J. Rubin, mécanicien, à l'atelier Jules Fête, rue de la Serre 61. 7010-2

**A vendre** un lavabo anglais avec marbre, peu usagé (18 fr.), une malle de voyage comme neuve, un canapé avec toile cirée bon crin (17 fr.), un lit complet en noyer (65 fr.). — S'adresser rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée. 6911-1

**A vendre** un accordéon genevois, neuf, à 23 touches et 8 basses profondes. — S'adresser rue Jaquet-Droz, 24, au rez-de-chaussée à gauche. 6822-1

**A vendre** une vitrine, ainsi qu'une lampe de magasin, un lavabo anglais et une table de fumeur. — S'adr. à l'Épicerie, rue du Doubs 139. 6869-1

**A vendre** une poussette et un petit lit d'enfant usagés mais en parfait bon état, plus une balance de magasin de 20 kilogrammes, presque entièrement neuve. — S'adresser rue Numa-Droz 41, au rez-de-chaussée à droite. 6804-1

**A vendre** des jolis lavabos avec glace et poignées en nickel, secrétaires, armoires à glace, une table ronde, une table à coulisses. — S'adresser chez M. Kramer, ébéniste, rue Numa Droz 131.

**Bicyclettes.** A vendre d'occasion de machines pneumatiques, marques diverses, depuis 80 fr. — S'adr. rue de la Paix 71, au 2<sup>me</sup> étage, entre midi et deux heures. 6535-1

**A vendre** une bonne bicyclette pneumatique, prix 90 fr. — S'adr. rue Léopold-Robert 7, au 1<sup>er</sup> étage. 6853-1

**Un jeune garçon** a perdu, depuis la place Neuve à la rue du Parc 51, et rue de la Serre, 144 Jeux de pierres. — Prière de les rapporter, contre récompense, rue du Parc 51, au 3<sup>me</sup> étage. 7164-3

**Perdu** depuis la pharmacie Monnier à la rue du Premier-Mars une enveloppe bleue contenant une garantie. — La rapporter, contre récompense, rue de l'Industrie 25, au 2<sup>me</sup> étage à gauche. 7086-2

**Une bourse** contenant des espèces et une médaille a été oubliée sur le banc (place du Marché) de Comestibles Steiger. — La réclamer au dit magasin. 7108-2

Messieurs les membres de la société de tir Les Armes-Réunies sont priés d'assister mercredi 30 courant, à 1 h. après-midi, à l'ensevelissement de Monsieur Octave Devaux, doyen de la Société. H 1829 c  
7159-2 Le Comité.

Madame Isidore Braunschweig-Schwarz, ses enfants et petits-enfants, à Hambourg, Madame et Monsieur Henri Ruef-Braunschweig et leurs enfants, à Paris, Monsieur et Madame Moïse Braunschweig et leurs enfants, à Hambourg, Monsieur et Madame Alphonse Braunschweig et leurs enfants, Braunschweig et ses enfants, à Bozen, Madame E. Schwarz, à Bozen, Monsieur et Madame Arnold Schwarz, à Feldkirch, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, gendre et oncle.

**Monsieur Isidore Braunschweig,** décédé à HAMBOURG, à l'âge de 52 ans, après une longue et pénible maladie. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7075-1

Les fils de L. Braunschweig ont le profond regret d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès d'un de leurs chefs Monsieur Isidore BRAUNSCHWEIG survenu à HAMBOURG le 23 mai 1906 à l'âge de 52 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds le 28 mai 1906. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7154-3

**Monsieur Pierre-Octave Devaux,** décédé dimanche, à 7 heures du soir, dans sa 88<sup>me</sup> année. H 18 c  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 30 courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire: Hôpital. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7160-2

Les membres de la Société La Linotte sont priés d'assister mercredi 30 courant, à 1 heure après midi, à l'Hôpital, au convoi funèbre de Monsieur Octave Devaux, président d'honneur de la Société. 7161-2 Le Comité.

**Faire-part deuil** à l'imprimerie Courvoisier

Monsieur et Madame Camille Frésard et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser et leur en gardent un profond souvenir qui leur restera ineffaçable. 7137-1  
La Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1906.

Madame Catherine Baur, Madame et Monsieur Charles Mattern-Baur adressent leur vive reconnaissance aux autorités, aux diverses sociétés ainsi qu'à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pendant la maladie et à la mort de leur regretté époux et père

**Monsieur Mathias BAUR** La Chaux-de-Fonds, le 28 Mai 1906.

Profondément touchés de nombreuses marques de sympathie qu'elles ont reçues pendant ces jours de deuil, les familles Edmond Becker et Galland viennent remercier sincèrement toutes les personnes qui de près et de loin leur ont témoigné tant d'affection. Elles remercient également et tout particulièrement l'orchestre l'Odéon pour son inoubliable preuve de consolation. 7163-1

*J'ai cherché l'Éternel il m'a répondu et il m'a dérivé de toutes mes souffrances.* Ps. 34 v. 5.

*Ne pleurez pas sur moi parents soyez heureux de mon départ, loin du péché loin des misères, je vais choisir la bonne part.*

Monsieur Jean Gafner et ses enfants, Aline, Léa et Emile, Madame veuve Elisabeth Wüthrich ainsi que les familles Stauffer, Graber, Tanner, Bacheter, Abbühl, Wüthrich et Gafner ont la profonde douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine parente.

**Madame FRIDOLINA GAFNER** née Wüthrich,

que Dieu a rappelée à Lui samedi, à 7 heures du soir, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 34 ans. La Ferrière, le 28 mai 1906.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mardi 29 courant, à 1 heure après midi.

Les dames suivent. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7143-1

Monsieur Charles Deckelmann, Madame et Monsieur Georges Berner et leurs enfants, à Bienne, Monsieur et Madame Emile Deckelmann et leurs enfants, ainsi que les familles Wille et Minutti, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

**Monsieur Alois DECKELMANN** vétérinaire

décédé dimanche soir, dans sa 37<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1906. L'enterrement aura lieu à PREFARGIER, Mercredi 30 courant, à 10 h, du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7157-2

*Si ton départ tant prématuré, hélas! cause dans nos cœurs un aussi cruel chagrin, il nous laisse au moins l'espérance d'un éternel revoir.*

Monsieur et Madame Paul Brandt et leurs enfants Amélie et Paul, Monsieur et Madame Edouard Ducommun-Brandt et leur enfant, à Lausanne, Monsieur Jacques Lütlich, à Genève, ainsi que les familles Brandt, Mojon et Jaquerod, à Aigle, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, tante, nièce, cousine et parente.

**Mathilde BRANDT,**

que Dieu a rappelée à Lui lundi à 10 h. du matin, à l'âge de 15 1/2 ans, après une très longue et très pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds le 28 mai 1906. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 29 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire; rue Fritz Courvoisier 6. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7110-2

Mademoiselle Berthe Devaux, à Derby, et Monsieur Georges-Fritz Devaux, à Genève, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur cher père,

**Monsieur Pierre-Octave Devaux,** décédé dimanche, à 7 heures du soir, dans sa 88<sup>me</sup> année. H 18 c

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 30 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Hôpital. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7160-2

Les membres de la Société La Linotte sont priés d'assister mercredi 30 courant, à 1 heure après midi, à l'Hôpital, au convoi funèbre de Monsieur Octave Devaux, président d'honneur de la Société. 7161-2 Le Comité.

**Faire-part deuil** à l'imprimerie Courvoisier

compter sur des ménagements, dit George avec une animation haineuse.

— Il ne faut pas lui en vouloir. Il y a trois mois, si Mlle Vasselin ne nous avait pas forcés à l'admiration par sa loyale démarche, nous n'aurions pas consenti à un retard de cinq minutes.

— Soit, fit brièvement le jeune homme qui, pour s'arracher à ces cruels propos, alla se coucher.

Les meilleures intentions sont, la plupart du temps, illusoire ou vaines. Le lendemain matin, dix heures sonnaient quand Robert Villefranche arriva chez Julien, très ému. Sans prendre souci des formules ordinaires de la politesse, il clama presque :

— Vous avez reçu la preuve de l'infamie de Mouthiers, la preuve irrécusable.

— Qui vous a dit cela ? demanda le grand-père de George, un peu ahuri.

— Je le sais.

— Pardon ! mais comment l'avez-vous appris ? insista Julien, qui, en l'absence de son petit-fils, dont il redoutait un coup de tête, hésitait à répondre affirmativement.

— J'ai reçu ce matin une lettre de Mlle Sabine qui a pris la peine de m'en informer.

— Ah ! se contenta de faire Berger.

— C'est vrai ? Est-ce vrai ? voyons ! demanda Robert avec une fébrile impatience.

— Eh bien ! oui, c'est vrai.

— Et vous n'êtes pas venu dès hier m'en informer ? Vous n'avez pas pensé que je n'étais pas encore habitué, comme vous, à une lâche résignation.

Julien, en effet, plus que l'ex-Canadien, avait eu le temps de digérer l'erreur judiciaire dont ils avaient été victimes tous les deux. Cependant, sa placidité n'allait pas jusqu'à se laisser traiter de la sorte par Villefranche.

— Quittez ce ton que je n'ai jamais supporté de personne, dit-il. J'ai eu des raisons pour faire ce que vous me reprochez.

— Des raisons ? De quelle nature ?

— Des raisons sentimentales, j'en conviens ; mais quand on songe que Mlle Vasselin est venue spontanément, sans rien dire à sa mère, m'apporter le document qu'elle pouvait déchirer en mille pièces ou jeter au feu, j'ai pensé, qu'en échange, il était juste de lui donner le temps de se reconnaître et de prendre des mesures. Nous étions d'accord, du reste, par avance, sur cette procédure.

— Eh ! je ne dis pas non. Mais me laisser seulement quelques heures dans l'atroce souffrance où je me débatais avec le désespoir de ne plus compter sur la proclamation de mon innocence, voilà ce que je ne vous pardonne pas.

— Si vous aviez vu cette malheureuse jeune fille, fléchissant sous le poids de son malheur, mais noble, héroïque, grande, en un mot, vous auriez été peut-être tenté comme moi, de détruire la confession de Bernard Mouthiers, quoi qu'il pût advenir.

— Oh ! je ne suis pas si prompt à l'attendrissement quand il s'agit de mon honneur, dit Villefranche avec emportement, où est cette pièce ?

— Je vais vous en donner connaissance sous la condition que j'en resterai le détenteur.

— Je vous la rendrai, certes ! mais si de votre côté vous vous engagez par serment à ne pas avoir la faiblesse de vous la laisser arracher par qui que ce soit !

— Cela, je vous le jure, dit Berger.

Villefranche dévora les aveux de Bernard en un rien de temps et rendit les feuillets à Julien.

Il semblait que cette lecture eût rendu tout son calme à Robert, sûr maintenant de ramener à l'estime publique.

— C'est bien, dit-il. Je vous remercie et je vous quitte. J'ai hâte d'aller apprendre aux miens qu'ils peuvent me regarder comme un honnête homme.

— En avaient-ils douté ?

— Je ne sais. En tout cas, mon fils Jacques, dont la passion pour Sabine altère la raison, penchait, sans qu'il l'avouât, pour considérer l'accusation contre Mouthiers comme une manœuvre destinée à le faire renoncer à son amour.

— Et maintenant ?

— Maintenant, il faudra bien qu'il se rende. Épouser cette jeune fille serait de sa part un acte insensé.

Berger, songeant à son petit-fils, garda le silence.

Revenu chez lui, Robert Villefranche rassembla ses enfants, leur donna connaissance de la lettre de Sabine et ajouta qu'il avait lu, d'un bout à l'autre, les déclarations laissées par l'ancien caissier de Luc Marreau & Co.

Ce fut, on le pense, des joies folles de la part de Mlle Villefranche, de Paul, de William. Seul Jacques resta sombre.

— Est-ce que je ne pourrais voir ces déclarations ? demanda-t-il.

— Tu ne me crois pas ?

— Si, mais je veux voir de mes yeux, car...

Edith l'interrompit avec une certaine brutalité.

— Tu aimerais encore cette fille ? demanda-t-elle d'un air de souverain mépris.

— Cette fille ! s'écria Jacques. Voilà bien comment on va la traiter. Est-ce que c'est elle qui a commis le crime ? Mais nous devrions la remercier, à genoux, de nous rendre la considération...

— Enfin, c'est la petite-fille d'un voleur...

— C'est ce que je veux savoir.

Le pauvre garçon, hélas ! par son éducation et ses sentiments innés ne se sentait pas capable de braver l'opinion, en épousant Sabine, en dépit de tout, si son grand-père était vraiment un misérable, mais il voulait une certitude.

— Viens avec moi, lui dit Robert tremblant de colère.

Et il amena son fils chez Berger, qui ne put se dispenser de lui montrer le document remis par Sabine.

Comme les deux Villefranche revenaient à l'avenue Kléber, le père dit au fils :

— Eh ! bien, es-tu convaincu ?

Jacques, en proie aux noires pensées des désespérés, répliqua simplement :

— Je pars demain pour le Canada.

— Quoi ? voulut dire Villefranche.

— Ne suis-je pas le maître de mes actions ?

— Qu'iras-tu faire là-bas ? nous avons tout liquidé.

— Est-ce que je sais ? Il y a des dangers, du mouvement... Enfin, je pars, c'est ainsi. Puisque je dois être malheureux, je ne veux pas vivre dans la même ville que...

*(Continuons)*

# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

DE

### L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

## L'HERITAGE

PAR

CAMILLE DEBANS

DEUXIÈME PARTIE

### LES DOCUMENTS

— Je te dis que non, on cassera sa condamnation. Laisse-moi faire, je pars ce soir même, et par un express cette fois. Mais c'est juré. Tu attends.

— Eh! bien oui, dit George qui se sentit gagné par la confiance de Barbazeille.

— Tâche de faire savoir à mam'zelle Sabine que son grand-papa était un peu loufoque quand il s'est accusé... Et au revoir, petit, au revoir.

Onésyme serra la main de Lancemont et partit au pas accéléré.

Deux heures plus tard, il prenait le train pour revenir à Montsombre.

XIII

#### La Débâcle.

Quand Sabine rentra à l'hôtel Vasselin, un domestique l'informa que sa mère l'avait demandée à plusieurs reprises.

— Où la trouverai-je, demanda-t-elle.

— Madame est dans sa chambre.

Très résolue, la jeune fille monta chez Mme Vasselin qui l'accueillit avec beaucoup de sévérité.

— Que m'a-t-on dit? Tu es sortie seule?

— Joséphine m'accompagnait.

— Mais depuis quand vas-tu courir sans ma permission?

— Depuis que les circonstances m'ont imposé un devoir impérieux.

— Qu'est-ce que cela signifie? Mais on dirait que tu as pleuré.

— Oui, et je n'en ai pas fini avec les larmes.

— Très inquiète, flairant un nouveau danger, Berthe se raidit.

— Voyons, ma chérie, dit-elle. Que se passe-t-il? Serais-tu encore assez folle pour penser à ce garçon...

— Oh! mère, ne le traite pas avec tant de dédain. C'est ce garçon, comme tu dis, qui doit, s'il se respecte, ne plus penser à moi...

— Par exemple...

— Il est heureux, en tout cas, que tu n'aies pas voulu recevoir Barbazeille...

— Est-ce que ce misérable venait...

— Eh! mon Dieu! ne traitons donc pas tant tous les autres de misérables.

Ces paroles troublèrent profondément Berthe, qui s' alarma. Une indiscretion avait-elle appris à Sabine les événements de la nuit et de la matinée? Villefranche ou tout autre lui avait-il dit positivement que son grand-père était le criminel qu'il recherchait.

— Qu'oses-tu prétendre? demanda-t-elle pourtant, malgré des frissons lui annonçant le retour de la fièvre.

— Mon grand-père, répondit nettement Sabine, était l'auteur du...

Les larmes étouffèrent dans la gorge de la jeune fille le mot affreux qu'elle avait eu le courage de vouloir prononcer.

— Que dis-tu? clama Berthe, frappée au cœur.

— Que l'action abominable pour laquelle M. Villefranche et le grand-père de George ont été condamnés aux galères, c'est mon grand-père qui l'a commise.

— Veux-tu te taire! Tu mens! Voilà le respect que tu professes pour ton aïeul? Qui t'a conté ça?

— On ne m'a pas conté ça. Je l'ai lu de mes yeux, dit Sabine solennellement, écrit et signé par Bernard Meuthiers.

A cette ferme déclaration, Berthe ressentait un effrayant vertige. Sa faiblesse était toujours des plus grandes. Allait-elle encore s'évanouir?

La malheureuse qui, dix minutes avant, croyait le danger complètement écarté, momentanément tout au moins, se passa la main sur les yeux pour dissiper les éblouissements qui se succédaient.

— Tu es folle! reprit-elle, la voix toute changée.

— Pst! à Dieu! gronda Sabine.

— Oui, tu es folle. Est-il possible que ta raison ne t'ait pas abandonnée quand tu viens m'apprendre des choses pareilles.

— T'apprendre! Oh! mère ne parle pas ainsi, à présent. A quoi bon? Puisque tu le savais.



— Moi ! s'écria Berthe terrifiée.

— Si tu ne le savais pas, pourquoi t'a-t-on vu dépérir, tomber malade, lutter contre M. Villefranche et recevoir des gens étranges. Je comprends tout. Tu ne voulais pas que cette tache souilla notre nom.

— Sabine !

— Ne t'emporte pas, mère. Tu as été assez malheureuse. Toi et moi nous ne sommes que des victimes, mais enfin il fallait avoir le courage d'accepter cette horrible chose et de proclamer l'innocence...

— Proclamer l'innocence de ces gens-là ! s'écria Berthe avec une extrême violence.

— Ah ! tu vois bien que c'est vrai ! dit Sabine, secouée par un frisson glacial.

Mme Vasselín se tassa, terrassée, dans son fauteuil et garda un silence mesuré par ses halètements. Mais sa colère lui rendit bientôt la force qui venait de lui manquer.

— Par qui as-tu su cela ? C'est Grassiot, qui a gardé les feuillets...

— Grassiot ?... interrogea la jeune fille. Je ne connais pas de Grassiot.

— Alors qui ? Dis-le donc !...

— C'est Barbazeille.

— Lui ! lui ! cette canaille !

— Ne l'insulte pas. En apportant ici la confession de mon grand-père, il croyait nous donner la plus grande preuve du dévouement dont il fût capable.

— Allons donc ! Il est joli, son dévouement.

Sabine en quelques mots mit sa mère au courant de ce qu'elle savait. Comment dans son accès de folie furieuse Cabus avait dispersé les feuillets, ramassés ensuite par Onésyme.

— Mon grand-père, ajouta-t-elle, les avait remis à Cabus pour être déposés dans l'étude d'un notaire... mais Barbazeille a pensé, le pauvre garçon, qu'il s'acquitterait du peu de bien qu'on lui avait fait en te les rapportant. Tu n'as pas voulu le recevoir.

Berthe baissa la tête en murmurant :

— Quelle fatalité !

— Alors il me les a confiés...

— Tu les a lus ?

— Et j'ai bien fait.

— Pourquoi ?

— Parce que sans cela une honte imméritée aurait continué d'opprimer des infortunés...

— Tu me fais frémir. Est-ce que tu aurais osé...

— Accomplir mon devoir ? Oui, certes.

— Qu'appelles-tu ton devoir ?

— Je suis allée remettre à Mme Lancemont les preuves qu'elle avait vainement cherchées pendant vingt-cinq ans.

Berthe, en entendant ces paroles, se dressa sur ses pieds, hagarde, frémissante, terrible...

— Tu as fait ça ! vociféra-t-elle.

— Je l'ai fait, répondit Sabine, parce tu n'y aurais jamais consenti toi-même. Tu ne me l'avais pas encore dit, mais il ne m'était plus permis d'en douter.

— Ah ! la malheureuse ! la malheureuse !

— L'honnêteté me le commandait. Il n'y a plus à y revenir.

— Et nous sommes perdues...

— A toujours et à jamais, ajouta Sabine, à qui ces

quelques mots montèrent aux lèvres comme une ironie de la mémoire...

Puis, elle éclata en sanglots. Et comme sa mère, pantelante, tremblait de désespoir, soulevée par l'ignominie qui l'attendait, elle ajouta :

— Je ne te reproche rien. Tu ne comprends pas l'honneur de la même manière que moi...

Berthe ne l'écoutait pas. Songeant que son animosité dédaigneuse pour Onésyme était la seule cause de la tournure que les faits avaient prise, elle répétait machinalement :

— Une malédiction ! c'est une malédiction ! moi qui... C'est une malédiction.

Elle ne pouvait pas douter, en effet, qu'avec un peu de bienveillance, avec un accueil quelconque, elle aurait reçu des mains de Barbazeille la dernière pièce dont Villefranche la menaçait le matin même, et que c'était fini. Nul n'aurait rien su.

— Une malédiction ! disait-elle.

Il y avait quelque chose de plus : un châtiment.

Berthe se sentit de nouveau atteinte aux sources mêmes de la vie. Elle n'avait plus la force de lutter, d'ailleurs. Ce dernier coup l'assommait.

Ce fut comme si ses membres se fussent disjoints, comme si ses chairs se fussent liquéfiées.

— Qu'allons-nous devenir ? murmura-t-elle.

Sabine, toujours un peu sévère, quoique son cœur se brisât de voir sa mère plus mal que le matin, Sabine dit lentement :

— Nous irons nous cacher dans quelque coin. Il faudra changer de nom, si c'est possible.

Ces paroles rappelèrent à Mme Vasselín sa dernière, sa suprême conversation avec Bernard Mouthiers. Elle regretta peut-être de n'avoir pas suivi ce conseil tout de suite.

En avouant tout à Villefranche dès les premiers jours, qui sait si celui-ci, attendri par cet aveu, n'aurait pas tout tenté pour en amortir les conséquences ? Qui sait si Jacques n'eût pas plaidé la cause de Sabine et de sa mère, en démontrant qu'elles aussi étaient des victimes lamentables de Bernard ?

— Nous travaillerons, ajouta Sabine.

— Quoi ? travailler ? gronda Berthe sans comprendre pourquoi sa fille parlait ainsi.

— Pour vivre... répondit très simplement la jeune fille... à moins que tu ne préfères en finir. Pour moi, je suis prête.

Une flamme brilla dans les yeux de Mme Vasselín.

— Allons, décidément tu perds la tête. Ne vas-tu pas me prouver que nous mendieront notre pain.

— Ce que je puis te déclarer, toujours, dit Sabine, c'est que je ne veux pas garder un sou de cette fortune qui m'a été léguée.

— Allons ! voilà autre chose, soupira Berthe, qui n'avait plus la vigueur de se faire entendre.

— Sans le méfait odieux qu'il a avoué, Bernard Mouthiers, reprit Sabine, n'aurait jamais fait fortune peut-être. Il n'aurait pas été millionnaire. Tout ce qu'il a laissé est donc le produit d'un vol et je n'en veux pas.

Berthe se redressa.

— Et qu'en feras-tu !

— Je le restituerai à M. Villefranche, à M. Julien Berger.

— Sous quel prétexte. Ils n'y ont aucun droit. D'ail-

leurs, s'ils sont aussi honnêtes qu'ils le disent, ils n'en voudront pas. Pour eux, comme pour toi, c'est toujours le produit d'un vol.

— En ce cas, il y a les pauvres.

— Tu n'as pas le droit de disposer de notre fortune.

— Pas de la tienne. Mais de la mienne, si.

— Pas du tout.

— Pourquoi?

Parce que tu es mineure, parce que je suis ta tutrice et que je ne le permettrai pas.

Berthe s'arrêta. Par un brusque retour sur elle-même, sentant toutes les cordes de sa vie détendues, prêtes à se briser, elle eut la vision que sa mort laisserait Sabine maîtresse de faire ce qu'elle voudrait... Sans se soucier d'être entendue, elle changea de propos et reprit languissamment, désespérément :

— Mon père n'aura pas qu'un crime à se reprocher... Il m'aura tuée.

Sabine, navrée, sentit ses yeux se mouiller de nouveau et, saisissant sa mère à bras-le-corps :

— Pauvre, pauvre chère maman ! De quelles tortures tu as été affligée. Oui, oui, je sais. La considération à laquelle tu n'as pas voulu renoncer... un orgueil... légitime peut-être, voilà ce qui t'a fait agir. Je ne te juge pas. J'agis autrement.

— Il faut fuir cette maison tout de suite, reprit Berthe. Tu as raison. Il vont venir sans doute, Villefranche et l'autre, jouir de leur triomphe.

— Eh ! qu'importe.

— Je ne les recevrai point, leur vue me tuerait sur le champ.

— Il faut en effet condamner notre porte et agir. Je vais écrire au notaire pour lui annoncer notre intention de nous affranchir d'un abominable héritage.

Berthe vaincue, l'âme épurée tout à coup par l'affaiblissement de son être, sentit pour ainsi dire fondre son incoercible orgueil.

Un sentiment d'admiration pour la noblesse de Sabine, très vague d'abord, germa rapidement dans son esprit. Peut-être que se sentant perdue, elle se détachait des biens terrestres.

— Soit, dit-elle d'une voix éteinte. Puisque c'est à nous d'expier, je me résigne.

— Et tu vivras, mère, dit Sabine avec élan comme pour répondre à la secrète pensée de Berthe, tu vivras pour être plus heureuse après l'accomplissement de ce devoir.

— Plus heureuse ! ce ne sera pas difficile...

Julien Berger et Mme Lancemont, après le départ de George, s'étaient réjouis légitimement de l'issue suprême des événements. Mais il restait entre eux quelque chose de gênant et de douloureux.

— Pauvre enfant ! dit le vieillard.

— Oui, murmura Pauline, dont l'animosité s'était brusquement éteinte ; ce qu'elle a fait est admirable...

— Héroïque. Pauvre enfant !

— A sa place, nul peut-être n'aurait agi avec cette grandeur, avec cette spontanéité sublime.

— Pas même nous, ajouta Berger.

Il y eut un silence que rompit Mme Lancemont après avoir interrogé, sans doute, sa conscience :

— Qui sait ? Pas même nous...

— Si, reprit Julien. George en aurait fait autant. Ça, j'en suis sûr.

— Vas-tu avertir Villefranche ?

— A cette question, Berger ne répondit pas immédiatement.

— Attendons mon fils, ajouta Pauline.

— Oui, tu as raison. Puisque nous devons laisser aux dames Vasselín le temps de s'en aller, puisque Villefranche n'a pas besoin de dommages-intérêts, ni de quoi que ce soit en dehors de sa réhabilitation, sachons d'abord ce qui va se passer.

George Lancemont qui, on le sait, n'était pas resté longtemps avec Barbazeille, ne rentra cependant au domicile de son grand-père que vers neuf heures.

Sa mère alla, caressante, au-devant de lui pour le reconforter, mais elle eut le plaisir de le trouver moins découragé qu'elle ne le craignait. Il ne s'était pourtant rien passé qui pût rendre à George la destinée plus supportable.

Décidément, ce diable de Barbazeille était parti si rayonnant que sa confiance avait gagné le jeune homme. Sans savoir pourquoi, d'instinct, George espérait. Quoi ? Il ne pouvait pas le dire. Mais, enfin, il se sentait le cœur plus chaud, la tête plus prompte à l'espérance. Et puis, Onésyme — c'était peut-être la cause de cette involontaire sérénité — Onésyme lui avait ouvert des horizons.

— Oui, oui, Barbazeille a vu juste : le pauvre patron était devenu un maniaque de la peur et du remords.

Justement, la semaine précédente, un journal avait conté l'histoire d'un aliéné dont l'horrible folie consistait à croire qu'il avait commis un crime affreux et qu'il était condamné à mort.

Du matin au soir, le misérable lunatique réclamait la guillotine, hurlant sans discontinuer qu'il voulait mourir sur l'échafaud.

On avait beaucoup bavardé sur ce cas extraordinaire, dans les ateliers. George ne s'était pas abstenu de dire son avis.

Et maintenant il pensait à cette tragique abomination, en se disant que Bernard Mouthiers était, peut-être, quoique à un degré moindre, un détraqué de cette espèce. Cette conviction le tenait à présent sous son empire et quand sa mère lui demanda s'il s'était calmé :

— Oui, dit-il, tout s'expliquera. Le patron n'avait pas sa tête quand il a écrit ces bêtises.

Le mot était dur pour Pauline.

— Des bêtises ! Alors il faudrait recommencer à courber la tête.

— Il faut se tenir tranquille et attendre, répondit Lancemont, dont le cœur saignait de replonger les siens dans leurs souffrances.

— Attendre ! c'est ce que nous avons pensé, ton grand-père et moi, pour donner le temps à ces dames de prendre leurs dispositions.

— Quelles dispositions ?

— De quitter Paris, par exemple.

— Oui, dit George, comme s'il n'avait pas entendu, vous attendrez.

Puis, après un instant, il reprit :

— Moi, aussi, néanmoins, je vous remercie.

— Quant à Villefranche, dit Berger.

— Eh bien !

— Nous ne l'avertirons qu'au dernier moment.

— Je pense bien, car, avec lui, nous ne pouvons